



**HAL**  
open science

# Accompagner le processus d'orientation des élèves dans le cadre du parcours Avenir : rôle et moyens d'action du directeur adjoint chargé de SEGPA

Joël Rouvière

## ► To cite this version:

Joël Rouvière. Accompagner le processus d'orientation des élèves dans le cadre du parcours Avenir : rôle et moyens d'action du directeur adjoint chargé de SEGPA. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03330560

**HAL Id: dumas-03330560**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03330560>**

Submitted on 1 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

**Diplôme de Directeur  
d'Etablissement  
d'Education Adaptée et Spécialisée**

**Session 2021**


**TITRE DU MEMOIRE**

Accompagner le processus d'orientation des élèves dans le cadre du parcours Avenir. Rôle et moyens d'action du directeur adjoint chargé de SEGPA.

**Mémoire présenté par**

**ROUVIERE Joël**

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>1. D'une conception déterministe à une conception éducative</b> .....	<b>3</b>
1.1 Evolution du concept d'orientation dans notre système éducatif .....	3
1.2 Une nouvelle approche de l'éducation à l'orientation : l'approche orientante.....	7
1.3 Une réponse institutionnelle : le parcours avenir .....	10
<b>2. Vers une construction active du parcours d'orientation</b> .....	<b>11</b>
2.1 Le processus : vers une démarche favorisant l'autodétermination .....	11
2.2 Le projet individuel un outil au service de l'autodétermination .....	13
<b>3. L'orientation : l'affaire de tous</b> .....	<b>15</b>
3.1 Le partenariat, de multiples acteurs autour de l'élève.....	15
3.2 Apprentissages scolaires et éducation à l'orientation : quelles passerelles ? .....	16
<b>4. L'orientation des élèves en grande difficulté scolaire</b> .....	<b>17</b>
4.1 La section d'enseignement général et professionnel adapté .....	17
4.2 Questions d'éthique professionnelle .....	18
<b>5. Une problématique et des hypothèses</b> .....	<b>20</b>
<b>6. Méthodologie retenue pour les enquêtes</b> .....	<b>21</b>
<b>7. Les terrains d'enquêtes</b> .....	<b>22</b>
7.1 Le département  en quelques lignes .....	22
7.2 Les SEGPA terrains d'enquête .....	23
<b>8. Les données recueillies lors des enquêtes</b> .....	<b>23</b>
8.1 Le travail d'équipe dans la SEGPA et dans le collège.....	23
8.2 Les partenariats.....	28
(a) Les ressources internes à l'Education nationale.....	28
(b) Les partenariats externes.....	29
8.3 L'accompagnement et le suivi de l'élève, le dialogue avec les familles .....	31
8.4 La perception des élèves sur leur choix d'orientation .....	33
<b>9. Analyse des résultats d'enquêtes, préconisations et perspectives</b> .....	<b>36</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>43</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	

## Introduction

Nous sommes fin août, la semaine de la pré-rentree dans un collge du dpartement classé en REP+. Mon premier stage d'observation commence en SEGPA. Parmi mes nombreuses observations, une a retenu mon attention. Un lve accompagn de sa mre est en difficult car il n'a pas d'affectation pour la rentree. L'entretien se droule dans le bureau de la directrice adjointe chargée de SEGPA. Il n'a formulé qu'un seul vœu (seconde maintenance des vhicules) alors qu'il lui avait été conseill d'en faire plusieurs (et notamment en CAP compte-tenu de son niveau scolaire), il n'arrive pas à expliquer ce qui le motive dans ce choix en dehors de la proximit géographique du lycée professionnel choisi. La directrice adjointe lui explique l'importance de rester scolarisé, la possibilit d'une réorientation future, l'existence de passerelles et lui propose les choix restants issus de la base de données AFFELNET. Il n'accepte pas les propositions faites. Il n'y a plus de place en « maintenance des vhicules » et il ne veut pas aller en CAP. La mre ne parlant pas bien le français est inquiète mais ne semble pas bien saisir l'ensemble de l'entretien. C'est l'intervention téléphonique du père qui va « débloquent » la situation : ce jeune finit par accepter une orientation en CAP vente.

Ce court récit interroge sur le parcours de cet lve et pose la question de l'orientation à la fin de la troisième SEGPA. Il est le point de départ de la problématique qui va guider ma réflexion tout au long de ce mémoire.

**Comment, avec les différents acteurs intervenant dans le processus d'orientation, mettre en œuvre un accompagnement cohérent qui vise une autonomie de décision des élèves ?**

Nous pouvons d'ores et déjà formuler quelques hypothèses qui seront mises à l'épreuve des terrains d'enquêtes.

- La mise en place d'un outil de suivi par l'élève (type Folios) va lui permettre de garder une trace de ses recherches et l'aider à progresser dans l'élaboration de sa prise de décision.
- La coopération entre PLP, PLC et PE visant à lier apprentissages scolaires et connaissances du monde professionnel est de nature à renforcer les compétences des enseignants en termes d'éducation à l'orientation et de donner plus de sens au parcours avenir de l'élève.
- La mobilisation des acteurs internes à l'établissement (principal du collge, psychologue-EDO, enseignants, directeur adjoint de SEGPA) ainsi que des acteurs externes (parents, associations, entreprises, établissements de formation) doit permettre de construire un parcours diversifié et cohérent pour les élèves.

- Le directeur adjoint chargé de SEGPA et son équipe a une expertise de la problématique de l'orientation. Ils sont une ressource mobilisable pour l'ensemble des enseignants du collège. Afin de développer mon propos, ce mémoire s'organisera en trois parties.

Une première partie sera consacrée à la définition des nombreux termes utilisés comme ceux d'éducation à l'orientation, de projet, d'autonomie, de processus et d'éthique professionnelle. Elle sera précédée d'un court historique et du cadre réglementaire actuel qui encadre l'orientation scolaire et professionnelle dans notre institution. Une seconde partie présentera les résultats des enquêtes menées sur le terrain au regard des hypothèses formulées. Une troisième partie s'attachera à répondre à la problématique posée en identifiant des pistes d'actions pour le directeur adjoint chargé de SEGPA.

## **1. D'une conception déterministe à une conception éducative**

### **1.1 Evolution du concept d'orientation dans notre système éducatif**

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'intérêt pour l'orientation n'a cessé de croître. C'est la révolution industrielle, caractérisée par l'avènement d'une culture technicienne, qui va mettre en avant la nécessité d'orienter les élèves pour répondre aux nouveaux besoins de l'industrie. Dans le cadre d'une nouvelle division du travail, l'orientation va devenir un enjeu social qui entraîne des réponses institutionnelles.

Quelques jalons historiques témoignent de cette préoccupation relayée par notre système éducatif.

Au lendemain de la première guerre mondiale, des offices d'orientation professionnelle sont organisés pour faciliter l'entrée en apprentissage des jeunes. Il s'agit pour le système éducatif de répondre aux besoins importants de main d'œuvre liés à la reconstruction du pays.

En 1937, le ministre de l'éducation nationale du front populaire, Jean Zay, crée à titre expérimental des classes d'orientation en 6<sup>ème</sup>.

En 1947, le plan Langevin-Wallon<sup>1</sup> prolonge cette idée en initiant une commission sur « l'orientation et la sélection ».

---

<sup>1</sup> Rossano P., 1991, Plan Langevin-Wallon (1947) et système éducatif du secondaire en 1991, Communication et langage n°90 ([http://www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1991\\_num\\_90\\_1\\_2333](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1991_num_90_1_2333)).

A la rentrée d'octobre 1958, un peu plus de 7 500 000 jeunes sont en formation, dont presque 6 000 000 dans une école primaire ou un cours complémentaire. Une majorité d'élèves quittent le système éducatif dans leur quinzième année, dans le meilleur des cas après avoir obtenu le certificat de fin d'études primaires. Les Cours Complémentaires / CEG<sup>2</sup> (6<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>) et les lycées (6<sup>ème</sup>-terminales) scolarisent moins d'un cinquième de l'ensemble des jeunes en formation initiale<sup>3</sup>. L'enseignement secondaire est réservé à un petit nombre et est socialement marqué, l'école reste profondément inégalitaire.

En 1959, la réforme Berthoin instaure la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans et l'unification du premier cycle du second degré. Le contexte démographique et la situation économique (besoins de techniciens et de cadres intermédiaires) vont favoriser son émergence. Il existe désormais quatre filières : deux filières générales (courte ou longue) et deux filières techniques (courte ou longue). La mise en œuvre de la réforme a pour conséquence un allongement de la durée de la scolarité et l'apparition d'un nouveau palier d'orientation à la fin de la 5<sup>ème</sup> alors qu'auparavant il se situait en CM2 pour de très nombreux élèves.

En 1963, la réforme Fouchet-Capelle, allonge les procédures d'observation et d'orientation. Le nouveau palier d'orientation se situe en fin de troisième pour la majorité des élèves même s'il demeure un palier en fin de cinquième.

La loi Haby de 1975 va unifier les structures (CES<sup>4</sup> / CEG) en créant le collège unique. Cette loi prévoit une orientation des élèves en fin de 3<sup>ème</sup> vers l'enseignement général, technique ou professionnel. Il subsiste néanmoins le palier de fin de cinquième vers l'enseignement professionnel court en vue de la préparation du CAP. Il est à noter que des filières existent toujours dans le collège comme les classes préprofessionnelles (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) qui sont une réponse apportée aux élèves en échec scolaire. La question de l'orientation reste vive dans la société d'autant plus que la démocratisation du système éducatif va de pair avec une difficulté à faire reculer les inégalités scolaires qui sont révélées par la massification et par les décisions d'orientation prononcées par les conseils de classe. De professionnelle, la question de l'orientation va progressivement devenir scolaire et professionnelle<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Collège d'enseignement général

<sup>3</sup> Source : Atlas des fractures scolaires <https://fracturescolaires.fr/1958-1959-lannee-avant-ladoption-de-la-reforme-berthoin/>

<sup>4</sup> Collège d'enseignement secondaire

<sup>5</sup> Guichard J., Huteau M., 2005, L'orientation scolaire et professionnelle, collection les topos, Dunod.

A partir des années 70, la crise de l'emploi va conduire les institutions à créer des services destinés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système éducatif sans qualification. La question de l'orientation se pose de façon plus accrue car la peur du chômage crée de nouvelles tensions dans la société.

Dès 1989, la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet, dite loi Jospin porte l'ambition d'amener la totalité d'une classe d'âge au niveau du CAP ou du BEP ainsi que 80% au niveau du baccalauréat. Elle inscrit dans son article 8 que le « droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation ». Dans l'article 14 de cette même loi, les enseignants sont invités à « conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation ». Le choix d'orientation revient désormais à la famille qui peut faire appel des décisions du conseil de classe. L'élève est invité à devenir l'acteur de sa propre orientation et à ne plus la subir. Il s'agit là d'un changement de paradigme qui place l'élève au centre du système éducatif.

C'est en 1996 que sont créées les SEGPA en remplacement des SES<sup>6</sup>. Cette structure accueille désormais un public décrit comme en échec scolaire et ne pouvant pas suivre une scolarité ordinaire en collège. La vocation de la SEGPA n'est plus uniquement professionnelle, l'objectif est d'amener les élèves à un niveau d'acquisitions suffisantes pour préparer un diplôme de niveau 5. La question des choix d'orientation y est plus prégnante que pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire.

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école de 2005, dite loi Fillon stipule dans son article 23 que « l'orientation et les formations proposées aux élèves doivent tenir compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire ». A la lecture du texte, on remarque le retour de préoccupations qui n'ont cessé d'interroger le système éducatif, celle du lien entre les formations proposées aux élèves et la satisfaction des besoins économiques ainsi que celle de garantir un emploi. Cette loi porte la notion de « projet d'orientation scolaire et professionnelle » qui doit se construire avec l'aide de l'ensemble de la communauté éducative et des familles.

En 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République spécifie dans son article 4 que l'école « prépare à l'éducation et à la formation tout au

---

<sup>6</sup> Sections d'éducation spécialisées

long de la vie ». Ce concept modifie la conception de l'orientation puisqu'il l'inscrit dans un temps plus long. Il ne s'agit plus seulement d'aider les élèves dans leur orientation scolaire mais bien de les armer en travaillant des compétences leur permettant de faire des choix tout au long de leur vie et d'être en capacité de s'adapter aux mutations économiques. L'article 47 reprend la notion de projet d'orientation en ces termes : « Afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle et d'éclairer ses choix d'orientation, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré ». La notion de projet réapparaît, signifiant le rôle actif que doit jouer l'élève dans son orientation. Celle de parcours individuel souligne l'importance d'individualiser les réponses apportées aux élèves comme le signifiait déjà la loi de 1989. Elle souligne l'importance de traiter cette question à travers un processus continu qui permet d'élaborer progressivement les choix.

Enfin, la loi pour l'école de la confiance de 2019 inscrit l'obligation de formation pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Elle complète la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel<sup>7</sup> » qui transfère la responsabilité aux régions de participer à l'orientation en organisant l'information sur les métiers et les formations. Cette loi édictée par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion montre à quel point les enjeux autour de cette question dépassent le cadre de l'orientation scolaire. Elle est le fruit d'un travail interministériel attestant de la transversalité de celle-ci. Pour les élèves, elle vise à renforcer l'attractivité de l'apprentissage.

Aujourd'hui, les évolutions technologiques, combinées à la mondialisation des échanges rendent la question de l'orientation plus complexe. L'instabilité du marché de l'emploi a fait progressivement apparaître un nouveau concept, celui d'orientation et de formation tout au long de la vie qui concerne les jeunes comme les adultes. De ce phénomène international est né un débat. Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, l'orientation a été un axe de travail. Ainsi, la résolution adoptée le 21 novembre 2008 s'intitule : « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie ». Elle apporte un cadre de référence européen et imprègne fortement les politiques nationales des pays de l'OCDE.

A la fin de ces paragraphes nous percevons mieux les évolutions qui ont traversé notre système éducatif.

---

<sup>7</sup> Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel



Nous pouvons distinguer quatre modèles qui résument ce que l'on pourrait qualifier d'évolution d'un modèle déterministe à un modèle éducatif de l'orientation <sup>8</sup> :

- Le modèle « scientifique » qui consiste à établir un profil et à le mettre en adéquation avec un métier, une approche visant à mettre en correspondance les aptitudes et les besoins socio-économiques. Il conduit à une forme de sélection rapidement dénoncée comme socialement arbitraire.
- Le modèle « professionnel » qui repose sur des tests psychologiques lors de consultations d'orientation (qui s'apparentent à la consultation médicale) et qui sont pratiqués par des conseillers en orientation professionnelle (il est à noter que seuls les élèves susceptibles d'être orientés dans la voie professionnelle en bénéficient).
- Le modèle « fonction publique » qui apparaît avec l'effort de démocratisation de l'école dans les années 60. L'intégration des professionnels de l'orientation à l'éducation nationale modifie leurs pratiques qui deviennent davantage collectives. Ce modèle plus formateur reconnaît le statut de l'adolescent et la liberté de choix des familles.
- Le modèle « autogestionnaire » qui s'appuie sur la notion d'auto-détermination du jeune et vise à développer ses capacités d'initiative et de choix par la construction d'un projet personnel d'orientation.

Les trois derniers modèles inspirent encore les pratiques des acteurs de l'orientation avec une nette prédominance du dernier modèle comme nous allons le voir dans le prochain chapitre.

## **1.2 Une nouvelle approche de l'éducation à l'orientation : l'approche orientante**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'éducation à l'orientation est apparue comme une nouvelle préoccupation pédagogique dont l'objectif est d'aider l'élève à construire des compétences lui permettant de choisir une orientation scolaire et professionnelle. L'intégration des trois modèles qui ont inspiré le concept d'éducation à l'orientation a permis de faire progresser la réflexion sur cette question.

Le concept « d'approche orientante » est né au Québec en 2001. Il permet d'envisager la question de l'orientation sous un nouvel angle. Cette approche a pour intérêt de lier les questions d'éducation, d'apprentissage à celle d'orientation. La philosophie de celle-ci est née d'un constat : le choix d'une formation doit être intrinsèquement lié à un projet personnel ; or les décisions

---

<sup>8</sup> Danvers F., 1988, Pour une histoire de l'orientation professionnelle, histoire de l'éducation n°37, pp 3-15 ([https://www.persee.fr/docAsPDF/hedu\\_0221-6280\\_1988\\_num\\_37\\_1\\_1549.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/hedu_0221-6280_1988_num_37_1_1549.pdf))

d'orientation sont souvent influencées par des facteurs non personnels (bulletin scolaire et évaluations, offre de formation de l'environnement, logique de gestion des flux).

Pour tenter de répondre à cette problématique, une démarche est proposée. Elle consiste à démarrer plus tôt le travail d'acquisition des compétences et à proposer des activités pédagogiques qui font sens pour l'élève. Le but est d'améliorer la lecture des possibles dans son environnement. C'est une démarche qui « place le choix professionnel au cœur des apprentissages de l'élève. Elle lui permet de faire des liens entre ce qu'il apprend et son avenir, entre les matières enseignées et le monde du travail. Elle utilise les professions comme éléments de contextualisation des apprentissages. C'est une nouvelle façon de contribuer à la réussite des élèves qui implique tous les membres de l'équipe éducative<sup>9</sup> ».

L'approche orientante se fonde sur les théories de l'apprentissage, de la motivation et du développement de carrière<sup>10</sup>. Dans cette optique, elle ne se limite pas à fournir une information sur le monde professionnel et les parcours de formation mais propose d'intégrer le concept d'orientation dans **un projet global d'enseignement**. Elle postule qu'aborder la question de l'orientation sous l'angle des pratiques pédagogiques (et donc disciplinaires) est de nature à renforcer la motivation des élèves et ainsi de favoriser la réussite scolaire. L'approche orientante positionne l'élève comme acteur dans le processus de construction de son parcours en le dotant des compétences nécessaires pour effectuer des choix. Du statut d'orienté, il passe au statut d'acteur de sa propre orientation.

Le concept « d'apprentissage situé »<sup>11</sup> ou contextualisé correspond à la démarche de l'approche orientante. Les connaissances et les compétences sont élaborées à partir de situations signifiantes pour les élèves qui sont placés en situation d'action. Les apprentissages « situés » s'inscrivent dans **des environnements pédagogiques qui prennent en compte leurs préoccupations**, les logiques de leurs questionnements et développent leur autonomie. Cette démarche est particulièrement intéressante pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires et qui ont peu d'appétence pour l'école dans le sens où elle peut être une occasion de redynamiser l'élève en donnant du sens aux apprentissages. D'une manière générale, elle s'adresse à l'ensemble

---

<sup>9</sup> Article d'Arnaud Dubois, 2005, L'approche orientante, les cahiers pédagogiques (<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article1685>).

<sup>10</sup> Canzittu D., Demeuse M., 2017, Comment rendre une école réellement orientante ?, Deboeck.

<sup>11</sup> Tardif J., 2007, in Linda Allal et al., Régulation des apprentissages en situation scolaire et en formation, Deboeck ([www.cairn.info/regulation-des-apprentissages-en-situation-scolaire--9782804153144-page-25.htm](http://www.cairn.info/regulation-des-apprentissages-en-situation-scolaire--9782804153144-page-25.htm))

des élèves pour qui la projection dans l'avenir (notamment à la période de l'adolescence) ne va pas de soi.

Si l'on se réfère au concept de motivation, nous avons vu dans le paragraphe précédent que la recherche de sens à travers les situations proposées enclenchait cette dynamique. Le fort engagement personnel qu'implique l'orientation peut contribuer à le mobiliser. Par ailleurs, on peut postuler que plus les élèves maîtrisent leur environnement à travers de multiples expériences, acquièrent de nouvelles compétences, rencontrent des occasions de réussir et plus leur « sentiment d'efficacité » s'accroît. Ce sentiment d'efficacité est un puissant ressort de la motivation et de l'engagement de l'élève. Il est admis par des travaux de recherche que l'acquisition et le développement de compétences favorisent la réussite en partie grâce aux effets positifs sur les croyances en termes d'efficacité<sup>12</sup>

Les théories du développement de carrière sont également convoquées. Elles sont notamment liées aux travaux de Super<sup>13</sup> qui « définit la maturité vocationnelle de l'individu comme étant la congruence entre son comportement observé et l'acquittement de certaines tâches associées à son stade de développement ». Quatre phases caractérisent la maturité vocationnelle : l'exploration (recueil d'informations dans l'environnement scolaire et professionnel à proximité), la clarification (détermination d'un domaine de projet), la spécification (précision du projet) et la réalisation (accomplissement du projet). **C'est en accompagnant ce processus que les acteurs de l'orientation vont pouvoir aider le jeune à construire son projet personnel.**

Enfin, trois principes régissent la démarche d'approche orientante. Tout d'abord « le principe d'infusion » qui consiste à saisir toutes les occasions de mobiliser l'élève (mises en relations de savoirs disciplinaires avec des situations de référence tirées du monde du travail, approches qui favorisent le développement du projet professionnel). Ensuite, le « principe de collaboration » qui concerne les acteurs de l'orientation et vise à mettre en œuvre au niveau de la structure ou de l'établissement un projet et des activités orientantes. Enfin, « le principe de mobilisation » consiste à investir l'élève dans l'écriture de son projet d'orientation.

Pour résumer, l'approche orientante vise à donner du sens aux apprentissages en les contextualisant et à articuler la connaissance de soi avec la connaissance du monde scolaire et du

---

<sup>12</sup> Galland B., Vanlede M., 2004, Le sentiment efficacité personnelle dans l'apprentissage et la formation, quel rôle joue-t-il ? D'où vient-t-il ? Comment intervenir ? « Savoir » Hors-série 5, L'Harmattan

<sup>13</sup> Guichard J., Huteau M., 2005, L'orientation scolaire et professionnelle, collection les topos, Dunod

monde professionnel dans un processus continu. Cette approche globale est une piste de travail intéressante pour le développement de l'éducation à l'orientation.

On ne peut cependant terminer cette partie sans évoquer les limites que peuvent présenter cette approche. En effet, le système éducatif ne résume pas la totalité des expériences vécues par les élèves. Ils sont aussi le produit d'un environnement familial, social et culturel. Les différences individuelles sont à prendre en compte afin d'adapter les actions au parcours individuel de l'élève. De la même manière, il ne s'agit pas de saturer l'espace scolaire d'activités orientantes sans tenir compte des objectifs disciplinaires que poursuivent les enseignants. Une sur-information des élèves peut s'avérer contre-productive. Il y a sans doute une réflexion collective à mener au sein de l'établissement avec l'ensemble des acteurs concernés pour trouver un équilibre profitable pour les élèves. Il s'agit de **ne pas s'enfermer dans une vision trop scolaire ou à l'inverse trop utilitariste de l'orientation.**

### **1.3 Une réponse institutionnelle : le parcours avenir**

L'arrêté du 1er juillet 2015 nomme « Parcours Avenir »<sup>14</sup> le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel institué par la loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013<sup>15</sup>. Ce parcours s'inscrit dans la continuité du PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) avec quelques nouveautés notables : l'ensemble des élèves est concerné de la 6<sup>ème</sup> à la terminale et il propose un référentiel de compétences. Les compétences travaillées sont prises en compte dans la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. A ce titre il inscrit dans les programmes comme en témoignent quelques compétences extraites des différents domaines du cycle 4 : « se repérer et repérer des lieux dans l'espace en utilisant des plans, des cartes et des outils de géolocalisation, expliquer un comportement responsable dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement, rechercher des informations dans différents médias, choisir et utiliser différents outils et techniques pour garder la trace de ses activités et/ou recherches ... ».

Les liens avec la réforme du collège sont explicites. Le parcours avenir trouve son développement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, les enseignements pratiques interdisciplinaires, le stage d'observation en entreprise en 3<sup>ème</sup><sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Arrêté du 01-07-2015 relatif au Parcours Avenir

<sup>15</sup> Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

<sup>16</sup> Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège

L'ancrage disciplinaire est davantage affirmé : « l'ancrage, dans les enseignements doit permettre à l'élève, d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés<sup>17</sup> ».

Nous retiendrons une similitude forte avec la conception de l'approche orientante.

- Un travail en amont de l'année palier pour l'orientation (dès la 6<sup>ème</sup>) ;
- L'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement ;
- La mobilisation de l'élève en tant qu'acteur de son orientation et son engagement dans la construction de son parcours d'orientation ;
- L'apprentissage de compétences transversales (à s'orienter, se repérer dans les formations, à comprendre le monde économique et professionnel, à développer des compétences psychosociales) ;
- Le développement de partenariats avec le monde de l'entreprise et les associations ;
- Le travail avec et en direction des familles ;
- La contribution de l'ensemble des disciplines (liens entre savoirs disciplinaires et éducation à l'orientation)

Le cadre institutionnel étant posé, voyons comment « le parcours Avenir » peut s'inscrire dans un processus conduisant à l'élaboration d'un projet par l'élève.

## **2. Vers une construction active du parcours d'orientation**

### **2.1 Le processus : vers une démarche favorisant l'autodétermination**

Nous avons vu précédemment en quoi l'approche orientante pouvait permettre d'engager l'élève dans **un processus** qui le conduit à élaborer un véritable projet personnel d'orientation.

Un processus est un ensemble corrélé d'actions en vue d'obtenir un résultat escompté.

Dans le cadre du sujet qui nous intéresse il s'agit donc d'imaginer une suite d'actions organisées dans le temps qui mobilise l'élève pour aboutir à un résultat.

L'éducation à l'orientation est en rupture avec des pratiques plus anciennes au sens où elle met l'accent sur le processus qui préside à l'orientation en préparant les élèves aux paliers d'orientation du cursus scolaire. **Une perspective éducative est d'autant plus réalisable qu'elle se situe loin de toute urgence.**

---

<sup>17</sup> Arrêté du 01-07-2015 relatif au Parcours Avenir

Quelques principes ont déjà été développés dans le chapitre sur l'approche orientante et peuvent guider notre réflexion.

Le premier est d'envisager le plus tôt possible des activités orientantes. Notre réflexion portant sur l'organisation de la SEGPA dans le collège, nous parlerons de la classe de 6<sup>ème</sup> comme premier niveau à partir duquel des actions peuvent être envisagées. Une interrogation en découle : celle de l'âge des élèves qui sortent juste de l'école primaire. Est-il raisonnable d'aborder des activités autour de l'orientation avec de si jeunes élèves ? La maturité psychologique des élèves est-elle suffisamment stable à cette période de la vie du jeune qui de plus va entrer dans la « zone de turbulence » de la puberté ? Il ne s'agit pas, dans le cadre de l'approche orientante, d'entrer sans préalable dans la réalisation d'un projet d'orientation personnel dont le but serait d'amener à formuler des vœux rapidement et sous la pression du temps. Il s'agit de doter les élèves de compétences ou de s'appuyer sur des compétences déjà acquises (prendre conscience de ses atouts et faiblesses), de travailler dans de multiples directions comme l'inventaire des goûts, des préférences, l'exploration des métiers... Dans cette optique, l'émergence des questionnements, de la curiosité et du développement des connaissances est première. Ce travail trouve sa place dans le cadre des enseignements disciplinaires et permet d'offrir de multiples occasions de scénarios pédagogiques pour les enseignants. Une planification des actions dans le temps et tenant compte du niveau de classe est donc à construire tout au long du parcours.

Le deuxième principe est celui du développement de la maturité vocationnelle. La conduite d'activités d'orientation permet de développer celle-ci. La mise à disposition d'outils pour explorer son environnement renforce le sentiment d'avoir du pouvoir sur son avenir. La maturité vocationnelle passe par 4 phases que nous rappellerons brièvement ici : exploration, clarification, spécification et réalisation<sup>18</sup>. Il ne s'agit pas d'un ordre linéaire car il peut y avoir des allers retours entre ces différentes phases. Elles sont néanmoins un repère pour aider l'élève à construire son parcours.

Le troisième concerne la nécessaire collaboration des différents acteurs au sein de l'établissement pour développer un projet cohérent qui permet le déploiement de multiples activités orientantes. C'est un enjeu fort pour la SEGPA comme pour l'établissement. Il s'agit de construire un travail collectif et de promouvoir une culture partagée de l'orientation.

Enfin le dernier principe concerne l'implication du jeune dans son projet personnel. Elle concerne l'ensemble des élèves mais est particulièrement vive pour les élèves scolarisés en

---

<sup>18</sup> Canzittu D., Demeuse M., 2017, Comment rendre une école réellement orientante ?, Deboeck

SEGPA pour qui la question des choix va se poser plus rapidement que pour les autres. C'est le passage par l'ensemble des étapes présentées ci-dessus qui va armer le jeune afin qu'il puisse se déterminer en fin de troisième.

Un travail autour de la construction des actions et de leur mise en cohérence est nécessaire. On voit ici tout l'enjeu d'une réflexion autour de cette question par la communauté éducative.

On pourra se référer utilement au concept de « démarche qualité » développée dans QUALINCLUS et QUALEDUC<sup>19</sup> pour enrichir notre réflexion. En effet, cet outil d'auto-évaluation peut constituer une aide pour réaliser un diagnostic, formaliser des objectifs, expliciter la manière de les atteindre et mesurer leur progression.

## **2.2 Le projet individuel un outil au service de l'autodétermination**

La démarche de projet est bien connue des enseignants spécialisés intervenant en SEGPA et constitue l'un des ressorts utilisés pour engager les élèves dans les apprentissages. Selon Guichard, le projet est « une anticipation opératoire partiellement déterminée<sup>20</sup> ».

Ce concept est particulièrement intéressant pour notre propos car il permet d'ouvrir une perspective émancipatrice et **d'envisager d'atténuer les effets des déterminismes sociaux**. En effet, s'il n'est pas question de nier leur existence (les travaux de nombreux sociologues en témoignent ainsi que l'origine sociale de la plupart des élèves scolarisés en SEGPA), on peut considérer que le projet, qui s'inscrit dans une démarche de transformation du présent vers un avenir est porteur de possibles mutations.

Du point de vue de l'individu, la mise en œuvre de conduites visant à transformer le réel peut conduire à plus de libertés. Il y a donc matière à envisager une pédagogie qui postule que l'image que le jeune se fait de son avenir n'est pas définitive et qu'il est possible de lui permettre d'interroger ses représentations pour les faire évoluer. Le jeune en construction n'est pas vierge de toute influence et son parcours de vie est inédit. C'est en effet dans la famille, dans l'environnement, dans ses réussites et ses échecs, dans les multiples interactions vécues qu'il a construit ses représentations du monde. C'est le point de départ qui lui est propre. Cela a pour conséquence d'envisager **un parcours individuel, jalonné d'étapes qui peuvent être communes à tous, mais qui doit s'attacher à la singularité de chacun**.

---

<sup>19</sup> Qualinclus, guide d'auto-évaluation pour une école inclusive, Eduscol.

<sup>20</sup> Boutinet, JP., 1993, Psychologie des conduites à projet, PUF.

Pour cela, il est nécessaire de permettre au jeune de bien **identifier les leviers** (réussite scolaire, projets d'orientation) **mais aussi les obstacles** qui peuvent se dresser devant lui (réalités des formations, compréhension de son environnement, réalité du marché de l'emploi) pour réaliser son projet. En devenant des experts de leur propre orientation, on postule que les élèves pourront mieux l'appréhender.

Pour poursuivre la réflexion, on peut évoquer la théorie de l'autodétermination<sup>21</sup>. Selon celle-ci la motivation se fonde sur trois besoins fondamentaux : le premier est celui de se sentir libre de ses choix (besoin d'autonomie), le second renvoie au sentiment d'efficacité (besoin de se sentir compétent), le troisième celui d'avoir des interactions efficaces avec son entourage social (besoin d'affiliation). C'est la satisfaction de ces besoins, dans un processus continu ponctué de multiples régulations qui va caractériser l'identité et les valeurs de la personne.

On distingue trois types conatifs dans l'échelle de l'autodétermination. L'amotivation qui caractérise une forme de passivité sans autorégulation, la motivation extrinsèque qui est régulée par des contraintes extérieures (récompenses, punitions, croyance en un bénéfice ultérieur) et la motivation intrinsèque (satisfaction d'apprendre, accomplissement dans la réalisation de l'activité, stimulation émotionnelle).

La conduite auto-déterminée comprend un ensemble complexe de compétences et d'attitudes. Il s'agira au cours du développement du jeune **de favoriser les compétences de prise de décision, le sentiment d'efficacité personnelle et la croyance en ses capacités à contrôler l'action.**

Un outil de suivi peut être particulièrement utile pour témoigner de l'engagement, des progrès et de la régulation du projet par l'élève. L'outil FOLIOS proposé par l'ONISEP peut remplir ce rôle en étant un outil réflexif permettant de constater les évolutions et de compiler les informations.

Pour clore ce chapitre, il faudra bien distinguer deux types de projet. **Le projet de l'élève lui-même et le projet que l'équipe éducative porte pour lui.** Cette distinction est nécessaire et sera au fondement de la réflexion sur une éthique professionnelle développée plus loin dans ce mémoire.

---

<sup>21</sup> Chartier P., Terriot K., Vrignaud P., 2018, L'orientation scolaire et professionnelle, Mardaga.



### **3. L'orientation : l'affaire de tous**

#### **3.1 Le partenariat, de multiples acteurs autour de l'élève**

Du point de vue des acteurs, il faut distinguer les acteurs internes et les acteurs externes à l'établissement qui sont autant de points d'appui pour développer **une culture partagée de l'orientation**.

C'est le chef d'établissement qui est responsable de la mise en œuvre du programme d'information et d'orientation de l'établissement. Il préside le conseil de classe, facilite le dialogue entre les familles, les élèves et l'équipe éducative et gère les relations avec celles-ci en cas de désaccord sur les décisions prises à l'issue de celui-ci.

Le directeur adjoint chargé de SEGPA a la responsabilité du suivi des élèves de la structure et conduit avec l'équipe enseignante et les familles une réflexion permanente sur le palier d'orientation de fin de troisième.

Les enseignants aident l'élève et ses parents dans la construction du projet professionnel. Le professeur principal joue un rôle particulier, il coordonne les actions et assure le suivi individuel des élèves dans le cadre du parcours avenir.

Le psychologue de l'éducation nationale est le conseiller technique de l'établissement en matière d'orientation. Il est une personne ressource de par sa connaissance fine des filières de formation, des procédures d'affectations, des professions et de ses connaissances psychologiques.

Le professeur documentaliste est le maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires dans l'établissement. Il met à la disposition des professeurs comme des élèves la documentation relative à l'orientation, l'information scolaire et professionnelle.

Le conseiller principal d'éducation, de par sa connaissance de la vie et de l'environnement familial de l'élève facilite le dialogue entre l'élève, sa famille et l'établissement.

Les parents font partie de cette communauté éducative. Si l'on veut que la famille puisse jouer son rôle d'accompagnement, elle doit être considérée et être informée à la hauteur de l'enjeu. A ce titre l'accès à l'information et la participation aux décisions d'orientation nécessitent une attention particulière.

Les partenaires du monde professionnel, de par leur expertise, permettront de développer des actions comme : des visites d'entreprises, des forums des métiers, des interventions de chefs d'entreprise et de professionnels, des immersions en milieu professionnel.

Les partenaires associatifs pourront par des interventions ponctuelles enrichir les projets.

Enfin l'institution à travers l'IEN-ASH et son équipe de conseillers, l'IEN-ET pourront apporter conseils et formations pour enrichir la réflexion et les pratiques professionnelles.

On voit à travers cette liste le nombre important d'acteurs pouvant intervenir sur l'orientation des élèves. Une réflexion sur la coordination de ces moyens doit être conduite. En effet, et afin d'éviter un effet d'empilement, il nous semble nécessaire d'envisager un cadre qui permette une mise en cohérence des actions. Cette réflexion si elle n'est déjà conduite pourra trouver sa place dans les instances du collège (commission permanente et conseil pédagogique) ainsi que dans les réunions de coordination et de synthèse propres à la SEGPA. Elle semble d'autant plus nécessaire qu'il ne faut pas sous-estimer les obstacles qui peuvent naître de ce type de collaboration. Les différents acteurs ayant **des cultures professionnelles différentes** il n'est pas évident que tout le monde partage les mêmes conceptions ou approches de l'orientation. Il conviendra donc de mettre à jour celles-ci, en commençant par recenser ce qui fait consensus tout en s'appuyant sur le cadre réglementaire existant.

### **3.2 Apprentissages scolaires et éducation à l'orientation : quelles passerelles ?**

En prenant en compte le niveau de scolarité, quelques exemples peuvent nous permettre d'illustrer en quoi et comment **les activités orientantes peuvent contribuer à renforcer les connaissances des élèves et dynamiser leurs apprentissages.**

L'intérêt pour le monde du travail se développe très tôt (dès l'école primaire) et les projections si elles peuvent paraître « fantaisistes » et fortement liées à l'affectif n'en sont pas moins des premières représentations sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. La phase d'exploration décrite plus haut correspond à ce moment « d'infusion » où les enseignants peuvent intégrer des activités dans leurs enseignements afin de faire des liens entre monde scolaire et monde professionnel. Plus que des actions ponctuelles ces activités peuvent être conçues comme un accompagnement éducatif continu (la présence de PE et de PLP dans la structure SEGPA constitue une richesse de ce point de vue).

Prenons l'exemple de la préparation d'exposés, de la réalisation de fiches métiers qui peuvent être particulièrement fécondes pour mobiliser les élèves mais aussi pour développer des premières compétences comme les capacités à organiser une recherche (identification des sources), à traiter l'information essentielle (tri des informations pertinentes et non pertinentes), et à la restituer (transmettre une information de façon claire et audible pour ses camarades).

On voit tout de suite les bénéfices que peuvent en retirer les PLP ainsi que les enseignants spécialisés de la SEGPA car la maîtrise de ces compétences fait partie des compétences à valider dans le cadre du socle commun de connaissance, de compétences et de culture<sup>22</sup>. Cette approche est tout à fait envisageable avec l'ensemble des enseignants de l'établissement et peut être une entrée vers un travail d'équipe et plus de coopération.

Ce type d'activité pourra être utilement complété par l'organisation de visites de lieux de formation, de rencontres diverses (à partir des ressources existantes dans l'environnement proche de l'établissement) qui viendront renforcer les connaissances des élèves et donner des occasions de développer des scénarios pédagogiques favorables aux apprentissages (compte-rendu écrit ou oraux, utilisation d'outils numériques...).

Le ministère de l'éducation nationale à travers EDUSCOL et l'ONISEP (« je filme ma formation », « métiers en images »)<sup>23</sup> proposent déjà un certain nombre de ressources permettant de faire le lien entre le travail réalisé dans les champs professionnels et les compétences disciplinaires attendues au niveau du socle commun.

## **4. L'orientation des élèves en grande difficulté scolaire**

### **4.1 La section d'enseignement général et professionnel adapté**

La circulaire de 2015<sup>24</sup> qui organise les sections d'enseignement général et professionnel adapté, nous intéresse particulièrement dans le cadre de ce mémoire. Dès les premières lignes, il est indiqué qu'il s'agit pour les élèves de poursuivre leurs apprentissages tout en préparant leur projet professionnel. L'orientation dans cette structure est prononcée par la commission départementale de l'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) qui prononce une pré-orientation en classe de 6<sup>ème</sup> et une orientation définitive en classe de 5<sup>ème</sup>. Elle a vocation à accueillir les élèves en grande difficulté scolaire ainsi que certains élèves relevant du champ du handicap (depuis la loi du 11 février 2005 dite loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui reconnaît le droit pour tous à la scolarisation) et bénéficiaires d'un projet personnalisé de scolarisation. Les élèves relevant du champ du handicap sont orientés sur cette structure par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés (CDAPH).

---

<sup>22</sup> Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 -J.O. du 2-4-2015

<sup>23</sup><https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Equipes-educatives/Ressources-pour-le-Parcours-Avenir/Des-concours-pour-vos-eleves/Je-filme-ma-formation>

<sup>24</sup> Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015

Une attention particulière est portée sur l'élaboration du projet personnel de formation à travers la mise en œuvre de travaux au sein des plateaux techniques se référant à différents champs professionnels, l'organisation de stages en entreprise, la visite d'établissements de formation et la conduite d'un dialogue individuel renforcé dans le cadre du « parcours avenir ».

Nous postulons dans ce mémoire que la situation particulière des élèves scolarisés en SEGPA (devant choisir plus tôt et en connaissance de cause), ainsi que la culture des professionnels la composant (PE spécialisés, PLP) font de cette structure **un lieu de la mise en œuvre de pratiques potentiellement innovantes.**

## 4.2 Questions d'éthique professionnelle

Le projet que l'équipe de SEGPA porte pour l'élève doit être conduit avec tact<sup>25</sup>. Il faut se garder de provoquer un choix prématuré, de limiter les ambitions et d'intervenir de façon trop importante sur les choix de l'élève. Il s'agit **d'outiller l'élève pour que son choix soit le plus autonome possible et qu'il puisse être en capacité d'exercer sa liberté.**

Mais la question du choix est complexe pour les élèves de SEGPA et cela à plus d'un titre. D'abord car ils doivent l'appréhender de manière précoce alors que ce sont ceux qui, à priori, sont les moins armés pour le faire. Ensuite, par la complexité de l'offre de formation qui rend les choix d'orientation particulièrement délicats pour les élèves comme pour les familles.

Dans un contexte de compétition scolaire où le diplôme joue un rôle prépondérant, la question de l'orientation génère de grandes tensions. Les passerelles ou la réversibilité de certaines orientations n'étant pas toujours possibles cela peut conduire certaines familles à privilégier les filières générales, à dévaloriser le lycée professionnel perçu comme une offre qui réduit le champ des possibles. La mobilité et l'offre de formation dans l'environnement proche sont des éléments qui pèsent sur les choix. **L'employabilité est une question tout aussi délicate car il s'agit bien au-delà de la question de la formation d'envisager une insertion professionnelle réussie pour ces jeunes.**

A cela, s'ajoutent les variables sociologiques telles que l'origine sociale, le niveau d'étude des parents, les différents capitaux dont ils disposent (capital culturel et capital social) qui pèsent fortement sur les choix d'orientation et contribuent à la reproduction des inégalités. Rappelons que 72% des élèves de SEGPA appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Prairat E., 2017, Éduquer avec tact. Vertu et compétence de l'enseignant. ESF Sciences humaines.

<sup>26</sup> Desprez JM., Abraham B., 2018, Bilan des SEGPA, rapport du MEN.

Ces variables amplifient les inégalités en termes d'orientation, mettant en lumière des phénomènes d'auto-censure dans ces familles<sup>27</sup>. Elles se conjuguent avec des inégalités territoriales qui interrogent la notion d'égalité des chances.

Dans ce contexte, comment les acteurs du système éducatif peuvent-ils agir ? **Quelles sont les marges de manœuvre pour atténuer les effets de la reproduction sociale des inégalités ? Comment travailler dans le sens d'une auto-détermination des choix pour l'élève ?**

Des perspectives se dessinent à travers des travaux qui s'attachent à comparer les réussites dans les établissements.

« L'un des apports majeurs des recherches mettant en évidence l'effet établissement sur les inégalités d'orientation mais aussi d'acquisition des savoirs et de compétences, est de démontrer les limites d'une approche en termes de reproduction sociale des destins scolaires. Ce sont aussi les contextes de scolarisation qui modélisent, renforcent ou réduisent les inégalités à l'épreuve de l'orientation <sup>28</sup>».

Dès lors, on peut envisager quelques pistes de réflexions qui intègrent une dimension éthique à nos actions.

La première consiste à « faire avec » et ne pas à « faire pour ». Ainsi, pour que le travail d'accompagnement avec l'élève fasse « autorité » il convient de respecter les choix des intéressés que ce soit ceux de l'élève comme ceux de sa famille. « Il y a, dans l'autorité, une idée d'auteur ; reconnaître, depuis les institutions, l'autorité des familles et des enfants revient à reconnaître à ces personnes le statut d'auteur <sup>29</sup> ». L'auto-détermination de l'élève ne peut être envisageable sans un engagement de sa part. C'est cet engagement qui est à construire tout au long du parcours.

La seconde concerne la mise en œuvre d'un travail collaboratif qui permet un meilleur niveau d'accompagnement des élèves et des familles. Nous avons vu que « l'approche orientante » était une piste sérieuse pour asseoir une culture de l'orientation dans l'établissement. Des travaux de recherche révèlent « **un effet établissement** » **non négligeable sur les trajectoires des élèves**. Une des clefs pour atténuer les inégalités de parcours reposerait sur la qualité du travail d'information et de compréhension des possibilités d'orientation. Au-delà de l'information la

---

<sup>27</sup> CNESCO (2016). Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? Rapport scientifique. (<http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>).

<sup>28</sup> Jellab A., 2020, l'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée. Des inégalités modulées par l'organisation du système éducatif et par des effets de contexte, 42<sup>ème</sup> colloque de l'AFAE.

<sup>29</sup> Ott L., 2018, Travailler avec les familles, Erès.

multiplication des actions permettant la rencontre avec des lieux et des acteurs de la formation ou professionnel enrichira le parcours de l'élève. **Le cadre de l'école inclusive (notamment la 6<sup>ème</sup> inclusive instaurée par la circulaire de 2015) peut permettre de renforcer les coopérations entre les enseignants de la SEGPA et les enseignants du collège.**

La troisième repose sur l'ambition que l'équipe éducative porte pour les élèves. La question de l'orientation ne peut être dissociée de la réussite scolaire qui est la condition de l'accessibilité à certaines filières. L'ouverture des choix pour les publics les moins favorisés ne peut faire l'économie de cette réflexion. Le lien entre apprentissages scolaires et travail autour de l'orientation, de la formation des choix est à ce titre une bonne opportunité pour renforcer la motivation des élèves. **Si l'éloignement de la culture scolaire est renforcé par les difficultés des élèves, la mobilisation autour du projet d'orientation est l'occasion de redonner du sens à celle-ci.**

La dernière concerne le nécessaire travail auprès de la famille de l'élève. Nous avons vu à quel point le rôle de la famille est fondamental dans les choix d'orientation. **Le niveau d'information et de formation des familles est un enjeu important pour l'accompagnement de l'élève dans son parcours d'orientation.** Un travail visant à tisser des liens avec celles-ci semble incontournable.

Pour terminer, un mot sur **le risque important de décrochage** des élèves qui à défaut de l'avoir choisie subissent leur orientation. Le parcours d'orientation représente un enjeu majeur pour éviter cette situation préjudiciable et fait prendre la mesure de la responsabilité qui incombe à l'ensemble des acteurs qui accompagnent l'élève dans celui-ci.

## **5. Une problématique et des hypothèses**


En préambule, il convient de rappeler la problématique traitée dans ce mémoire. **Comment, avec les différents acteurs intervenant dans le processus d'orientation, mettre en œuvre un accompagnement cohérent qui vise une autonomie de décision des élèves ?** Ainsi que les différentes hypothèses formulées pour y répondre.

- La mise en place d'un outil de suivi par l'élève (type Folios) va lui permettre de garder une trace de ses recherches et l'aider à progresser dans l'élaboration de sa prise de décision.
- La coopération entre PLP, PLC et PE visant à lier apprentissages scolaires et connaissances du monde professionnel est de nature à renforcer les compétences des

enseignants en termes d'éducation à l'orientation et de donner plus de sens au parcours avenir de l'élève.

- La mobilisation des acteurs internes à l'établissement (principal du collège, psychologue-EDO, enseignants, directeur adjoint de SEGPA) ainsi que des acteurs externes (parents, associations, entreprises, établissements de formation) doit permettre de construire un parcours diversifié et cohérent pour les élèves.
- Le directeur adjoint chargé de SEGPA (DACS) et son équipe ont une expertise de la problématique de l'orientation. Ils sont une ressource mobilisable pour l'ensemble des enseignants du collège.

## 6. Méthodologie retenue pour les enquêtes

Les enquêtes de terrain se sont déroulées à partir d'entretiens et de questionnaires dans trois SEGPA du département . Les entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs intervenants sur l'accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation :

- Trois directeurs adjoints chargés de SEGPA ;
- Cinq enseignants de la SEGPA (professeurs des écoles spécialisés et professeurs de lycée professionnels) ;
- Un principal de collège ;
- Une psychologue de l'éducation nationale (PSY-EN) ;
- Une IEN-ASH ;
- Une conseillère pédagogique de l'ASH ;
- Un IEN-ET.

Deux questionnaires ont été distribués (en annexes). Un premier auprès des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et un deuxième destiné aux PLC. Pour les élèves, les questions posées visent à déterminer ce qui est le plus significatif dans la formulation de leur choix d'orientation ainsi qu'à évaluer leur sentiment d'autonomie (orientation choisie). Pour les PLC, le questionnaire cherche à évaluer si la proximité de la SEGPA a une incidence sur leurs pratiques face à la question de l'orientation. Deux profils d'enseignants ont été ciblés en fonction de leur degré de collaboration avec la SEGPA.

## 7. Les terrains d'enquêtes

### 7.1 Le département [REDACTED] en quelques lignes

Le département [REDACTED]<sup>30</sup> est caractérisé par une structure de population jeune et une surreprésentation des familles nombreuses et monoparentales. Plus du tiers [REDACTED] sortent du système scolaire sans diplôme qualifiant, un décrochage illustré par la forte part de personnes en marge du marché du travail ou au chômage, un phénomène qui touche plus durement les jeunes et les catégories socio-professionnelles défavorisées. Les ménages [REDACTED] sont les plus modestes de France métropolitaine, malgré l'impact positif des prestations sociales, qui tend à réduire la fracture avec les autres départements. Le taux de pauvreté est important et en progression, touchant près d'1 habitant sur 3. C'est donc dans un contexte urbain, le plus souvent marqué par une précarité importante, avec de forts enjeux pour le système éducatif, qu'a été menée mon enquête de terrain. En témoignent les principaux axes du projet académique 2020/2024<sup>31</sup> qui prévoient de faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts, d'amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel ou d'ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales.

**Tableau 1 - Données statistiques de 2019 basées sur un effectif de 425 élèves<sup>32</sup>**

Nombre d'inscription au DNB PRO 2020 : 346 élèves
Taux de réussite au DNB PRO 2020 : 86 %
Taux de réussite au CFG 2020 : 97%
Inscriptions en CAP 2019 : 76%
Inscriptions en seconde pro 2019 : 18%
Orientation en CFA 2019 : 4%
Sortie de 3 <sup>ème</sup> sans orientation : 2%
Suivis de cohorte sur le nombre de reçus à l'examen du CAP et du BAC PRO non disponibles

<sup>30</sup> Service de l'observatoire des territoires /DSOE, septembre 2018, portrait de la Seine Saint Denis.

<sup>31</sup> <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

<sup>32</sup> Eléments fournis par la circonscription ASH de la DESDEN.



## 7.2 Les SEGPA terrains d'enquête

**Tableau 2 - Présentation des SEGPA**

SEGPA A	SEGPA B	SEGPA C
SEGPA 64 élèves	SEGPA 64 élèves	SEGPA 64 élèves
<b>Classement REP +</b> et labélisation « Cités éducatives » (80% des élèves étaient issus de familles avec CSP défavorisées en 2014).	<b>Classement en REP +</b>	<b>Aucune labélisation.</b>
<b>Collège</b> : 630 élèves répartis en 29 divisions dont 4 en SEGPA et une UPE2A.	<b>Collège</b> : 717 élèves répartis en 36 divisions dont 4 en SEGPA.	<b>Collège</b> : 567 collégiens répartis en 29 divisions dont 4 en SEGPA, ULIS
<b>Equipe</b> / une directrice détentrice du DDEEAS, 3 PE (dont 2 spécialisés), 2 PLP (dont 2 contractuels).	<b>Equipe</b> / un directeur détenteur du DDEEAS, 4 PE (dont 2 spécialisés), 2 PLP (titulaires).	<b>Equipe</b> / un directeur détenteur du DDEEAS, 3 PE spécialisés, 2 PLP (dont 1 contractuel).
<b>Champs professionnels</b> ERE et HAS(1)	<b>Champs professionnels</b> HAS et HABITAT.	<b>Champs professionnels</b> HAS et VDL(2)

(1) Espace Rural et Environnement et Hygiène, Alimentation, Services

(2) Vente, Distribution, Logistique

## 8. Les données recueillies lors des enquêtes

### 8.1 Le travail d'équipe dans la SEGPA et dans le collège

Il s'agira dans cette partie de mettre à jour les coopérations entre les membres de l'équipe de SEGPA et au-delà avec les PLC du collège, dans le cadre de la conduite du « parcours avenir ».

L'ensemble des acteurs interviewés reconnaît une expertise des équipes de SEGPA pour accompagner les élèves dans leur processus d'orientation. Cette spécificité des enseignants, du directeur adjoint chargé de SEGPA est pointée par la PSY-EN de la SEGPA B qui indique que « *les enseignants de SEGPA ont un regard spécifique en matière d'orientation, de par les missions qu'ils remplissent auprès des élèves et par l'attention qu'ils leur portent* ». Cette expertise est renforcée par la présence de différents professionnels (PE et PLP), le travail sur les choix d'orientation de fin de 3<sup>ème</sup> et par un fonctionnement particulier (champs professionnels, réunion de synthèse et de coordination, effectifs d'élèves contenus).

Dans les trois SEGPA, le DACS est parfaitement intégré à l'équipe de direction et y joue un rôle important. Récemment nommé au sein du collège A, le principal reconnaît « *l'existence d'un effet d'expertise partagé avec le reste du collège, certainement attribuable au rôle de la*

*directrice* ». Dans le collège B, la mission de référent décrochage dans le cadre d'une IMP<sup>33</sup> a été confiée au DACS qui pilote le projet DECME (découverte des métiers). Son expertise lui confère une fonction de conseil sur la grande difficulté scolaire auprès de la principale. Le DACS de la SEGPA C est également impliqué dans l'équipe de direction où il coordonne des projets qui dépassent le cadre de la SEGPA (aide à la recherche de stage pour les élèves des classes ordinaires, participation à l'organisation de la semaine EPI).

Au-delà du rôle du DACS, l'équipe de SEGPA bénéficie « *d'une reconnaissance de la part d'une partie de l'équipe du collège* », selon un directeur. **Elle est soulignée au travers des projets inclusifs qui permettent de mesurer la valeur ajoutée des PE en matière de pédagogie.** Le témoignage d'un PE de la SEGPA C ayant pratiqué la co-intervention confirme l'intérêt de la complémentarité PE/PLC. D'après le DACS de la SEGPA B, la reconnaissance s'explique par les bons résultats obtenus au CFG et au DNB-PRO. Pour les trois SEGPA, il faut ajouter la volonté de rendre visibles leurs actions. Cette dimension est développée sous différentes formes comme les affichages dans le collège, le recours à un blog, ou l'organisation d'initiatives ponctuelles (repas pédagogiques, organisation de petits déjeuners...). Un PE de la SEGPA A indique à ce propos que l'équipe essaie « *de faire rayonner les projets sur tout l'établissement et pas seulement au sein de la SEGPA* ». La présence des professeurs dans les instances du collège est également pointée.

L'intérêt pour la SEGPA s'explique aussi par son expertise en matière d'orientation, qui apparaît comme une réponse possible pour remobiliser les élèves en difficulté des classes ordinaires. En témoignent les demandes ponctuelles des PLC à l'équipe de SEGPA quand ils sont confrontés à des situations complexes. C'est ainsi que le DACS de la SEGPA C souligne que « *ce sont des choses qui s'amorcent...on vient me voir pour l'instant dans des cas ponctuels comme celui-là ou pour des adresses de stage quand il y a des élèves qui ne trouvent pas.* ». La DACS de la SEGPA A indique qu'elle répond favorablement aux demandes des PLC quand il s'agit d'évoquer le parcours d'orientation de certains élèves des classes ordinaires (conseils, participation à des visites, mini-stages dans la SEGPA). **Un besoin de formation des enseignants** sur ces questions est constaté par le DACS de la SEGPA B qui souligne que « *les PLC s'intéressent trop peu aux questions d'orientation des élèves, pour nos élèves comme pour les élèves du général...pour eux, celui qui s'occupe du projet professionnel c'est le professeur principal.* ». La PSY-EN abonde dans ce sens en indiquant que : « *beaucoup de professeurs se retrouvent*

---

<sup>33</sup> Indemnité pour mission particulière.

*professeurs principaux sans avoir été formés à l'orientation... Des fois, ils sont même un peu perdus, donc c'est compliqué quand on est perdu soi-même de pouvoir aider et accompagner les élèves* ». L'IEN ASH confirme ce besoin pour les enseignants de la SEGPA dans la mesure où « *travailler sur l'orientation lorsqu'on est enseignant, ou même directeur de SEGPA, ce n'est pas quelque chose d'évident... le milieu professionnel ne nous est pas familier* ». La conseillère pédagogique ASH indique avoir établi un diagnostic sur les pratiques des équipes pédagogiques dans le cadre du projet « Ecole et Entreprise » faisant le constat du manque de connaissances concernant les codes de l'entreprise. Les PE interviewés disent tous être intéressés par un approfondissement de leurs connaissances du monde de l'entreprise.

Au sein de la SEGPA, les coopérations se matérialisent par le **rôle central que joue la réunion de synthèse et de coordination**. Dans la mise en œuvre du parcours d'orientation des élèves, la réunion de synthèse est le temps privilégié pour croiser les regards et permettre une coopération entre les PE et les PLP. Un PLP de la SEGPA B insiste sur l'importance des échanges d'informations pour le suivi des élèves qu'il considère comme « *un vrai travail d'équipe* ». Dans la SEGPA B, une heure de co-intervention hebdomadaire (PE/PLP) est inscrite à l'emploi du temps pour mener un atelier sur la découverte des métiers. Si le DACS de la SEGPA C indique qu'avant son arrivée, la dimension de l'orientation était plus particulièrement prise en charge par les PLP, il précise qu'aujourd'hui l'ensemble de l'équipe s'y attache. La directrice de la SEGPA A évoque une organisation en rapport avec les échéances du calendrier (stages, rapport de stages, étapes du projet Ecole et Entreprise). Cela favorise le travail en commun et permet « *à chaque étape du calendrier, de répartir les rôles de chacun* ».

**La dimension du projet** est mise en avant comme une occasion de donner du sens aux apprentissages qui nécessite une coordination des actions. Elle permet de travailler sur un objet commun et favorise la coopération entre les enseignants. Ainsi une PE de la SEGPA B indique que « *si à un moment on ne se focalise que sur le programme et on cloisonne, ça n'aura pas de sens pour les élèves* ». De même, le cloisonnement des apprentissages est contre-productif pour les élèves qui ont tendance à dévaloriser les enseignements généraux, selon une PE de la SEGPA B. A l'inverse, un projet de voyage décrit par le DACS de la SEGPA C offre l'occasion de comprendre comment cette dimension du projet permet une cohérence pédagogique : « *Le voyage VTT a permis de travailler toutes les matières sur un projet commun. Les élèves ont travaillé en HAS sur les menus, le budget des courses, ils ont fabriqué la remorque.* ». Ce type de projet, est fréquemment évoqué dans les trois SEGPA : repas pédagogique, réalisation d'une clôture pour un carré potager, fabrication de bacs à compost, organisation d'un petit déjeuner pour les 6èmes. La

semaine des EPI dans le collège C est une déclinaison de projets interdisciplinaires qui débordent le cadre de la SEGPA. Elle est vécue « *comme un moment important où tout le monde se pose pour réfléchir* ». Le projet départemental « Ecole et Entreprise » apparaît également comme un projet fédérateur des équipes. Il est suivi dans les trois SEGPA. De son côté, l'IEN-ASH insiste sur **l'importance de l'articulation entre le parcours Avenir et l'acquisition de compétences de socle commun**. La conseillère pédagogique ASH ajoute qu'elle pense « *que ce lien peut être facilité par la mise en place de projets, tel que la création d'une mini entreprise, qui facilitent le lien entre éducation à l'orientation et enseignements généraux et professionnels* ».

Néanmoins, cette coopération au sein des équipes ne va pas de soi. Le PE de la SEGPA C invoque l'organisation du travail, qui ne facilite pas toujours cette coopération. Il indique une tension entre deux enjeux : préserver les élèves d'un nombre trop important d'intervenants avec celui de travailler collectivement le parcours d'orientation. Lui n'intervient « *cette année que sur les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et plus du tout en 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>* ». Il a, ce faisant, plus de mal à croiser les regards avec les PLP. Dans la SEGPA A, les difficultés de recrutement de PLP qualifiés conjuguées au recours à des contractuels ne favorisent pas le travail de coopération. D'autant que les personnels sont très peu formés à la dimension pédagogique de leur activité. La DACS de la SEGPA A dit devoir compenser ce manque de formation en assumant une partie du travail d'accompagnement et de suivi des élèves. **Il faut ajouter un turn-over important dans la SEGPA B qui rend complexe la réalisation d'une cohésion d'équipe.**

La relation avec les PLC est encore moins évidente. Le DACS de la SEGPA B évoque la difficulté à impliquer les PLC qui ont en charge des élèves de la SEGPA dans le parcours d'orientation. Il dit y travailler et voir un réel bénéfice. Il préconise aux PLC d'aller visiter les élèves en stage pour faire évoluer leur regard sur eux. Le même directeur les invite régulièrement à ses réunions de synthèse, en particulier lors de la préparation des conseils de classe. Une PE de la SEGPA B interroge le travail des PLC sur l'accompagnement dans le cadre du parcours Avenir. Elle indique que « *même pour l'oral du DNB, le parcours Avenir n'est pas assez travaillé par les PLC et les performances de nos élèves s'en ressentent. Elles sont souvent moins bonnes que celles des élèves de SEGPA* ». Les PLP interrogés sont très peu sollicités par les PLC même quand ils sont professeurs principaux. Certains ont le sentiment d'être à part du collège. Cependant, **la SEGPA est repérée comme une ressource mobilisable dans le cadre de la grande difficulté scolaire**. C'est le cas pour des demandes de bilans (pour une éventuelle orientation en SEGPA) ou lors de risque de décrochage scolaire. La SEGPA peut être à l'initiative de projets fédérateurs impliquant des PLC. Le projet de forum des métiers en est une illustration dans le collège A. Il

émane d'un groupe de travail sur la thématique du parcours Avenir qui regroupe des PLC (professeurs principaux) et un PE. D'autres opportunités de coopération avec les PLC existent : participation aux visites des lycées professionnels, accompagnement des élèves du général dans des forums des métiers (semaine des métiers porteurs dans la SEGPA A), immersions brèves dans les champs professionnels. Enfin, dans le collège de la SEGPA A, un espace de dialogue s'est ouvert dans le cadre des heures de concertations REP+ et permet des échanges avec les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> sur le thème de l'orientation.

Les questionnaires à destination des PLC permettent de mettre en perspective leur implication dans l'orientation des élèves. Sur 30 questionnaires distribués aux PLC, 11 ont été renseignés.

**Tableau 3 - Comparatif de l'implication des PLC dans le parcours d'orientation des élèves en fonction de leur proximité avec la SEGPA (en proportion)**

	3 PLC en SEGPA	8 PLC hors SEGPA	Total
Conduit des activités d'orientation	2/3	7/8	9/11
Professeur principal	2/3	7/8	9/11
Participe à des projets avec SEGPA	1/3	2/8	3/11
Considère être assez formé	0/3	3/8	3/11
Souhaiterait bénéficier d'une formation sur le monde de l'entreprise	2/3	5/8	7/11
Considère que la discipline enseignée est propice à la mise en place d'activités sur l'orientation	1/3	4/8	5/11
Connait les formations proposées par les lycées proches	1/3	5/8	6/11
A déjà visité le lycée professionnel proche du collège	0/3	1/8	1/11
Assure le suivi individuel des élèves durant les stages en entreprise	2/3	6/8	8/11
A déjà visité les champs professionnels de la SEGPA	3/3	6/8	9/11
Demande de conseils aux collègues de la SEGPA	1/3	0/8	1/11
Fait partie d'un groupe de travail sur le « parcours Avenir »	0/3	2/8	2/11
Consulte régulièrement le site de l'ONISEP	1/3	3/8	4/11
Déjà travaillé l'orientation dans le cadre d'un EPI	3/3	4/8	7/11

40% des PLC sollicités ont répondu au questionnaire. Les répondants déclarent majoritairement mener des activités d'orientation avec leurs élèves. Une telle proportion peut s'expliquer par l'échantillon, composé essentiellement de professeurs principaux. **La perception de l'adéquation entre la discipline enseignée et l'opportunité qu'elle présente pour travailler l'orientation pose question.** Elle peut être mise en relation avec la participation à des d'EPI pour 7 professeurs sur 11. Le besoin de formation apparaît nettement pour la quasi-totalité des professeurs interrogés. La connaissance concrète du lycée professionnel dans l'environnement proche est peu importante même si les formations qui y sont proposées sont connues par plus de la moitié des professeurs. **La dimension de la prise en charge collective du parcours apparaît minoritaire puisque seulement 2 professeurs sur 11 disent participer à un groupe de travail**

**sur ce thème.** Enfin, la SEGPA n'apparaît pas comme une ressource. Seulement 1 professeur sur 11 déclare avoir demandé conseil aux professeurs de SEGPA.

## 8.2 Les partenariats

### (a) Les ressources internes à l'Education nationale

Le poste de PSY-EN est repéré comme charnière sur les questions d'orientation. Il contribue à diffuser l'information et à accompagner les équipes pour la mise en œuvre du parcours Avenir. Selon la PSY-EN du collège B, c'est vraiment l'arrivée du parcours Avenir qui a remobilisé les équipes autour des questions de l'orientation. Elle insiste sur **l'importance de travailler cette question, de façon adaptée, dès la classe de 6<sup>ème</sup>**. Cela passe par la mise en cohérence des actions des protagonistes. Chaque année, elle organise des réunions pour les professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour aborder les aspects techniques et de calendrier. Au niveau du collège, elle pointe le manque de temps, qui ne lui permet pas toujours d'accompagner les professeurs. Elle regrette que de nombreuses actions réalisées par les professeurs ne soient pas perçues comme des activités orientantes. Elle pense que cela nuit à la cohérence d'ensemble et **pointe un besoin de pilotage**. La collaboration avec la SEGPA, dont elle reconnaît l'expertise, se fait à la demande et concerne des situations spécifiques d'élèves (impasse en termes de choix d'orientation, dialogue avec les familles, situations de mal-être...) ainsi que l'organisation de visites au CIO. Sa participation aux réunions de synthèses est rare et le dialogue s'instaure plus avec le DACS qu'avec l'équipe dans son ensemble.

Deuxième ressource importante, le chef d'établissement du collège, dont un des rôles est de fédérer les acteurs autour du projet d'établissement. L'orientation y est un enjeu important. Fort de son expérience en tant que principal adjoint d'un lycée professionnel, le principal du collège A indique qu'« *il y a probablement quelque chose à faire de plus transversal et collectif dès la 6<sup>ème</sup>* ». Selon lui, « *la réflexion à mener est surtout d'anticiper dès la 4<sup>ème</sup>* ». Il met en avant la nécessité de **valoriser la voie professionnelle et se désolé de voir que l'orientation vers la seconde générale est trop souvent privilégiée, sans connaissance des autres voies possibles**. Il évoque l'intérêt de développer des contacts avec les lycées professionnels du bassin. Il insiste sur **l'importance de la connaissance fine du territoire** qui selon lui n'est pas suffisamment partagée par les professeurs. Cette question est travaillée avec la municipalité, avec qui il co-pilote la « Cité Éducative ». Cela lui donne une compréhension des enjeux du territoire en matière de développement économique.

En revanche, la coopération avec les personnels de la vie scolaire (CPE, AED<sup>34</sup>) n'apparaît pas comme un levier à actionner dans le cadre de la construction du projet personnel d'orientation des élèves et cela dans les trois SEGPA.

Des coopérations avec la coordonnatrice ULIS<sup>35</sup> sont évoquées par une PLP de la SEGPA qui accueille des élèves dans le champ professionnel HAS. Les travaux entre élèves lui semblent bénéfiques pour tous et très valorisants pour les élèves de SEGPA.

L'importance des liens tissés avec les autres SEGPA est également soulignée, que ce soit pour la mise en réseau de champs professionnels (cas de la SEGPA A), comme pour la mutualisation des ressources (accueil de stagiaires dans les établissements).

**Des acteurs institutionnels comme l'IEN-ASH et son équipe de conseillers pédagogiques ainsi que l'IEN-ET sont autant de points d'appuis pour développer la réflexion des SEGPA et aider à la mise en œuvre de projets ambitieux pour les élèves.**

#### **(b) Les partenariats externes**

La circonscription ASH [REDACTED] a beaucoup travaillé avec l'association « Entreprendre pour Apprendre » autour du dispositif nommé « Ecole et Entreprise ». Ce projet, appuyé par l'IEN ASH, est diffusé actuellement dans 17 SEGPA du département. Il se décline en **trois axes : la découverte du monde de l'entreprise, le développement de compétences professionnelles et psycho-sociales**. Les trois SEGPA y sont impliquées. Il s'agit de favoriser une meilleure connaissance de l'entreprise et des voies de formation en proposant des actions telles que « *le forum des métiers porteurs* », « *la semaine école et entreprise* », « *le forum de l'orientation post-3ème* [REDACTED] » ainsi qu'un parcours de formation avec des ateliers. Un travail sur les compétences psycho-sociales et professionnelles y est effectué (coaching téléphonique, CV vidéo, aide à la recherche de stages, travail sur le calendrier, la mobilité, les codes de l'entreprise, la e-réputation, les codes vestimentaires...), encadré par des associations partenaires comme « Viens-voir mon taf » et « Emmaüs Connect ». Cette année, une nouvelle offre est proposée par l'association EPA<sup>36</sup> qui propose la mise en œuvre de projets de création de mini-entreprises.

Ce type d'initiative a un double objectif selon la conseillère pédagogique ASH : « *celui d'apporter toutes les connaissances qui manquent, justement à ce niveau-là et de permettre un*

---

<sup>34</sup> Conseiller principal d'éducation, Assistant d'éducation

<sup>35</sup> Unité localisée pour l'inclusion scolaire

<sup>36</sup> Entreprendre pour Apprendre

*enseignement plus pertinent auprès des élèves de SEGPA.* ». L'IEN ASH complète ce propos en indiquant que l'enjeu est « *d'aider les élèves à choisir et à développer leurs ambitions en matière de choix d'orientation* ». C'est aussi une façon de les autonomiser et de les rendre acteurs de la démarche, comme le précise la conseillère pédagogique ASH. Ce partenariat implique l'éducation nationale, le parcours « Ecole et Entreprise » et le conseil départemental. Ce projet prend de l'ampleur chaque année avec, récemment, la création en ligne de l'initiative « *un jour, un métier* » permettant aux élèves de rencontrer des professionnels. Une réflexion est en cours au niveau académique pour essaimer cette expérience dans le cadre des ANT<sup>37</sup> qui sont une modalité de projets de formation d'initiative locale.

Les trois DACS pointent l'intérêt de travailler avec des intervenants extérieurs en mettant en avant leur approche professionnelle ainsi que la dimension valorisante que représente un regard extérieur pour les élèves. Néanmoins, le directeur de la SEGPA C souligne que ce type de projet peut être lourd à porter dans sa totalité et ne correspond pas toujours aux besoins spécifiques de la SEGPA, notamment quand elle a déjà expérimenté le dispositif. Un PE de la SEGPA A met en avant l'acquisition de compétences qui peuvent être réinvesties de façon autonome (coaching terrain et téléphonique pour la recherche de stage). **Il pointe également l'apport de connaissances sur le monde de l'entreprise qui, selon lui, font souvent défaut, notamment chez les jeunes collègues.**

La municipalité est souvent citée comme un partenaire privilégié pour l'accueil de stagiaires ou pour le soutien financier et la valorisation de projets de réalisation. De même que les entreprises qui accueillent les élèves en stage. A ce titre, le DACS de la SEGPA B insiste sur l'opportunité de ce type de partenariat. Il permet, selon lui, de construire un annuaire des entreprises « amies » et de maintenir une relation de qualité avec elles.

Pour l'IEN-ET, cette dimension partenariale est essentielle pour les SEGPA. Il met particulièrement en avant **la notion de réseau avec les lycées professionnels**. Cela permet d'ouvrir les possibilités de pratiquer sur d'autres plateaux techniques et, ce faisant, de développer les compétences des élèves en matière de mobilité et d'autonomie. Cette mise en réseau verticale est complémentaire de la **mise en réseau horizontale entre SEGPA**.

Il préconise, en outre, un travail sur la sécurisation des parcours en indiquant le « *taux catastrophique de décrochage dans les quatre premiers mois en lycée professionnel* ». Il évoque

---

<sup>37</sup> Aides négociées de territoire



les DDFPT<sup>38</sup> comme cibles privilégiées du réseau relationnel à tisser pour engager cette réflexion. Cet axe de travail est également évoqué par l'IEN-ASH qui indique qu'« Il faudrait que ce soit le prochain axe de travail de la circonscription dans le cadre du parcours Avenir ».

### 8.3 L'accompagnement et le suivi de l'élève, le dialogue avec les familles

Cette partie concerne les outils d'accompagnement construits au sein de la SEGPA pour assurer le suivi individuel des élèves dans le cadre du parcours Avenir et de la formation du choix d'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>. Elle s'achève par la conduite du dialogue avec les familles.

Dans les trois SEGPA, le parcours d'orientation est pensé dès la classe de 6<sup>ème</sup> et cela fait sens avec le cadre dans lequel se situe le parcours Avenir. Si la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> sont repérées comme les classes où les actions d'orientation vont s'amplifier, les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sont également concernées par des activités en lien avec l'orientation (connaissance de soi, perception de l'avenir). Un véritable accompagnement sur la durée est donc conduit. **Aucune des trois SEGPA n'utilise l'application FOLIOS<sup>39</sup>** développée par l'ONISEP. Par contre, elle utilise le PPFO (projet personnel de formation et d'orientation) qui est leur outil de référence. Celui-ci prend souvent la forme d'un classeur ou d'un support numérique. Ce document qui compile tous les projets et documents (CV, compte rendu de stage, fiche métiers de l'ONISEP, diplômes...) est décrit par le directeur de la SEGPA C comme une vraie plus-value pour l'élève quand il se l'approprie. Ce qui ne l'empêche pas de dire que son utilité est parfois questionnée par son équipe. Un PE de la SEGPA C décrit le PPFO comme un outil institutionnel dont il a eu du mal à se saisir : *« je ne m'étais pas assez approprié l'outil, pour moi c'était quelque chose que je remplissais comme ça, je n'y mettais pas beaucoup de sens et du coup je le vendais sûrement mal aux élèves »*. Sa position a évolué avec le temps. Il le présente aujourd'hui comme une photographie mais aussi comme un outil pédagogique qui permet d'engager un dialogue avec l'élève. Ce document est en cours de reconstruction dans la SEGPA A sur la plateforme numérique du collège. Il est décrit comme un dossier qui centralise les différents documents relevant du parcours d'orientation des élèves.

Le suivi des élèves s'effectue par l'ensemble de l'équipe lors des réunions de synthèse. Elles permettent d'évaluer l'évolution et la situation de l'élève tout au long de son parcours d'orientation. Ce suivi peut être fait par le professeur référent, mais aussi par le DACS. Les observations de terrain montrent des pratiques diverses. Certains DACS accordent des entretiens aux élèves, tandis que d'autres confient cette mission aux enseignants. La PSY-EN considère que

---

<sup>38</sup> Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques en établissement

<sup>39</sup> FOLIOS est une application en ligne qui permet de consigner l'ensemble des parcours des élèves.

les élèves de SEGPA sont mieux accompagnés que les élèves du général car cet **accompagnement démarre dès la 6<sup>ème</sup> et est beaucoup plus personnalisé.**

Les entretiens avec les familles sont réservés, quant à eux, aux situations complexes. Ces situations sont accompagnées par la PSY-EN qui intervient à la demande de l'équipe de SEGPA ou de la famille. Celle que nous avons rencontrée insiste sur l'importance des entretiens individuels en mettant en avant l'anxiété générée par la question de l'orientation. Ces entretiens permettent de faire émerger les représentations des élèves et de les informer sur les voies de formation qui correspondent le mieux à leur profil. Ils permettent de soulever les problèmes d'autocensure observés, par exemple, sur certains métiers genrés. Cette complexité est abordée par les DACS lors d'entretiens individuels. Du point de vue de l'argumentation auprès des familles la notion de passerelles et de mobilité professionnelle sont souvent évoquées pour progresser dans le dialogue même si « *la notion de mobilité et d'orientation tout au long de la vie est quand même très difficile à comprendre pour un élève de 3<sup>ème</sup> et sa famille.* ». La réalité des passerelles est interrogée par le DACS de la SEGPA C qui indique que « *cela va être très sélectif... Et souvent si la seconde pro est pleine, il n'y a plus de place.* ». Le fait que certains CAP soient fléchés et donc plus accessibles en premier vœu (bonification des points, dispositif PASSPRO) fait aussi partie des arguments développés auprès des familles. **Le manque de diversité de l'offre de formation sur le département** est souvent mis en avant comme un frein pour l'orientation comme le précise le DACS de la SEGPA C : « *Il n'y a pas si longtemps, le CAP petite enfance n'était pas disponible dans le 93. Dans d'autres départements, il y a des formations qui sont intéressantes mais c'est compliqué d'y avoir accès pour nos élèves.* ». **La question de la voie de l'apprentissage est décrite comme une piste à creuser car elle ouvre le champ des possibles** mais elle comporte la difficulté de devoir trouver un employeur. Néanmoins une offre de formation existe puisque sur 33 CFA présents sur le territoire, 15 sont accessibles aux élèves de SEGPA dans des secteurs comme l'industrie, le bâtiment, l'horticulture et l'aménagement paysager, le commerce et la gestion administration.

La DACS de la SEGPA A attache une attention particulière à l'accueil des familles. Elle privilégie les rencontres individuelles s'étant rendue compte que de nombreux parents d'élèves de la SEGPA étaient peu présents lors des réunions collectives. Elle explique cela par **les difficultés de certaines familles qui sont très éloignées des codes de l'école.** Pour créer un climat de confiance, la SEGPA organise un repas pour les familles des élèves de 3<sup>ème</sup>, des visites dès la 6<sup>ème</sup>, des expositions sur les travaux réalisés. Des événements plus importants comme la cérémonie de remise du DNB sont aussi l'occasion de valoriser le travail des élèves (préparation de buffets) en

donnant aux parents l'occasion de voir la qualité du travail réalisé en SEGPA. Enfin, de courtes vidéos présentant la SEGPA et donnant la parole aux parents sont disponibles sur le blog du collège. Si ces initiatives ne sont pas directement liées aux questions qui touchent à l'orientation, elles participent au **lien de confiance qui permet d'établir un dialogue avec les familles.**

#### 8.4 La perception des élèves sur leur choix d'orientation

Cette partie concerne le traitement des données recueillies par le biais des questionnaires<sup>40</sup> proposés aux 96 élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des 3 SEGPA. 62 élèves ont répondu, soit 65% de l'ensemble. Les élèves de 4<sup>ème</sup> ont davantage répondu.

**Tableau 4 - Constitution de l'échantillon**

Sections	SEGPA A	SEGPA B	SEGPA C	Total
4 <sup>ème</sup> Filles	5	6	7	18
4 <sup>ème</sup> Garçons	8	7	8	23
3 <sup>ème</sup> Filles	4	0	1	5
3 <sup>ème</sup> Garçons	5	5	6	16
<b>Total</b>	22	18	22	62

Choix d'orientation : les résultats indiquent une répartition plutôt homogène entre le CAP et la seconde professionnelle. L'orientation vers le CFA est peu plébiscitée.

**Tableau 5 - les choix de filières**

	CAP	Seconde Pro	CFA
4 <sup>ème</sup> Filles	61%	61%	28%
4 <sup>ème</sup> Garçons	39%	43%	26%
3 <sup>ème</sup> Filles	20%	80%	40%
3 <sup>ème</sup> Garçons	56%	50%	13%
<b>Ensemble</b>	48%	53%	24%

Choix des métiers : **une répartition genrée, avec une proportion de choix « peu raisonnés » plus importante chez les garçons que chez les filles.** Des métiers choisis par les filles très orientés vers le soin à la personne.

<sup>40</sup> Voir trames des questionnaires en annexes

**Tableau 6 - les choix de métiers par sexe**

Garçons	Filles
Comptable, ingénieur informatique, footballeur, catcheur, militaire, cuisinier, plombier, réalisateur de film, technicien informatique, pâtissier, mécanicien, concessionnaire, policier au GIGN, conducteur de train, assureur, vendeur, soigneur pour animaux	Atsem, infirmière, vendeuse, femme d'affaire, agent administratif, avocate, esthéticienne, pâtissière, coiffeuse, auxiliaire de vie, éducatrice petite enfance, préparatrice en pharmacie

Sentiment d'autodétermination : Un processus de construction du choix dans le temps pour près d'un élève sur deux.

**Tableau 7 - le sentiment d'autodétermination**

	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Total	Total	Ensemble
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	4ème	3ème	
J'ai déjà choisi un métier	67%	52%	60%	56%	59%	57%	58%
J'ai changé d'avis entre la 6 <sup>ème</sup> et aujourd'hui	50%	43%	100%	50%	46%	62%	52%
Je tiens compte de l'avis de mes ami(e)s pour choisir	33%	39%	20%	0%	37%	5%	26%
Mes parents sont d'accord avec le métier que j'ai choisi	83%	96%	100%	88%	90%	90%	90%
Je trouve que c'est difficile de choisir	61%	35%	0%	50%	46%	38%	44%
J'ai l'impression de ne pas avoir le choix	22%	26%	20%	19%	24%	19%	23%
Je connais plein de métiers	72%	87%	80%	69%	80%	71%	77%

L'avis des pairs ne semble pas déterminant dans la formation du choix d'orientation. Il est plus prégnant en 4<sup>ème</sup> qu'en 3<sup>ème</sup>, laissant supposer que la maturité et la nécessité de se positionner en 3<sup>ème</sup> font évoluer le rôle de cette influence. Les parents apparaissent très majoritairement en accord avec les vœux formulés par les élèves. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat :

- Un dialogue existe au sein de la famille,
- Les parents font une totale confiance au travail réalisé par l'institution scolaire,
- Les parents ne se sentent pas compétents pour intervenir dans les choix de leurs enfants.

**Les élèves indiquent majoritairement avoir une bonne connaissance des métiers mais sont autour de 44% à trouver difficile de choisir.** Si l'impression d'avoir le choix se situe à 77%, la difficulté à choisir reste importante pour 4 élèves sur 10.

Déterminants du choix : Une forte influence des professeurs et l'obstacle de la mobilité

**Tableau 8 - les déterminants du choix**

	4ème filles	4ème garçons	3ème filles	3ème garçons	Total 4ème	Total 3ème	Ensemble
J'ai participé à un forum des métiers	11%	9%	40%	69%	10%	62%	27%
J'ai déjà visité un lycée professionnel	6%	17%	0%	6%	12%	5%	10%
Les stages en entreprise m'ont aidé à choisir	75%	31%	60%	44%	34%	48%	39%
Les ateliers professionnels me donnent des idées de métiers	44%	39%	40%	50%	41%	48%	44%
J'ai cherché des informations sur internet	28%	35%	20%	56%	32%	48%	37%
Les professeurs m'ont aidé à choisir	28%	26%	60%	44%	27%	48%	34%
L'avis de mon professeur principal est important	72%	65%	40%	50%	68%	48%	61%
J'ai eu un RDV avec la psychologue pour parler de mon orientation	6%	13%	80%	31%	10%	43%	21%
Mes parents m'ont aidé à choisir	44%	22%	40%	31%	32%	33%	32%
Je veux bien aller dans un lycée loin de chez-moi	44%	17%	40%	44%	29%	43%	34%

Plusieurs remarques préalables sur l'échantillon : les résultats sont à relativiser pour les élèves de 4<sup>ème</sup> par le fait que certains d'entre eux (SEGPA B) n'avaient pas encore effectué leurs stages lors de la remise des questionnaires.

Les stages en entreprise ainsi que la pratique dans les champs professionnels semblent peser assez également (39% vs 44%). **Seulement 10 % des élèves ont eu l'occasion de visiter un lycée professionnel.**

L'influence des professeurs sur le choix d'orientation apparaît plus net en 3<sup>ème</sup> qu'en 4<sup>ème</sup> mais elle reste plus modeste que celui du professeur principal qui semble jouer un rôle particulier pour les élèves. On peut faire l'hypothèse que **le suivi individuel apparaît comme un rôle déterminant pour les élèves.**

**Le poids des parents dans la formation du choix ne représente que 32%.**

Peu d'élèves ont bénéficié d'entretiens avec la PSY-EN avec un niveau plus élevé de recours sur la classe de 3<sup>ème</sup> qui est le moment du positionnement des vœux.

**La question de l'éloignement du lieu de formation pèse fortement dans les choix** puisque seulement 34% déclarent être en accord avec une affectation lointaine du lieu de domicile. Le passage de 29% à 43% de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> est intéressant. On peut faire l'hypothèse d'une augmentation de la maturité des élèves et/ou du bénéfice du travail effectué par les équipes.

Enfin, les recherches sur internet sont loin d'être majoritaires. Ces résultats suggèrent que **le niveau d'équipement et de formation à l'utilisation des outils numériques** pourraient les faire évoluer.

## **9. Analyse des résultats d'enquêtes, préconisations et perspectives**

De nombreux points positifs ont été observés sur le terrain et valident en partie les hypothèses formulées. Cependant des nuances apparaissent et permettent de dégager des perspectives de travail. Elles sont autant de points d'appuis pour envisager les missions du DACS en termes d'amélioration et de réponses à la problématique posée dans ce mémoire.

Les coopérations entre les enseignants de la SEGPA sont réelles. Plusieurs éléments peuvent l'expliquer. La composition de l'équipe qui réunit des professeurs des écoles spécialisés et professeurs de lycée professionnel constitue une richesse. Une organisation qui prévoit des temps de concertations importants favorise les échanges et la coopération.

La conduite de nombreux projets fait apparaître une volonté de donner du sens aux apprentissages. Lors de ceux-ci des liens entre apprentissages scolaires et préprofessionnels sont établis. Les projets autour de l'éducation à l'orientation offrent des occasions de les développer et permettent aux élèves de percevoir une certaine cohérence dans les apprentissages. Cependant le prolongement et la généralisation de ces articulations n'apparaît pas dans les entretiens.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Pourquoi ce qui fonctionne dans la conduite de projets semble moins évident en dehors de ceux-ci ? Comment favoriser un cadre de travail permettant l'articulation des enseignements au-delà des projets ?

On peut trouver un début de réponse en décrivant la mise en œuvre des projets. Ils supposent un cadre avec un objet de travail commun, des objectifs, des rôles clairement définis, une organisation matérielle, temporelle, un pilotage et une évaluation. Ces repères communs permettent à chacun de pouvoir s'inscrire dans l'action et de réfléchir à la cohérence de celle-ci.

**1/ Le DACS, dans sa mission d'animation de l'équipe pédagogique, doit permettre de réfléchir à la mise en place d'un cadre institutionnalisé qui favorise l'engagement de tous et qui vise la cohérence des apprentissages. L'organisation de la réunion de coordination / synthèse et des ordres du jour est à même de construire ce cadre avec l'équipe.**

**2/ Des temps de concertation sur l'articulation entre les apprentissages scolaires et préprofessionnels doivent être institutionnalisés. D'un point de vue stratégique, l'élaboration de progressions communes prenant appui sur le socle commun et les référentiels des champs professionnels proposés sur EDUSCOL pourrait fournir une première base de travail.**

La question de la formation se pose pour l'ensemble des enseignants. Elle apparaît comme prioritaire pour les PLP non certifiés et les PE sans formation spécialisée car cela peut représenter un obstacle pour envisager les articulations évoquées. Elle nécessite de se pencher sur les besoins des enseignants et de créer un climat de confiance propice à la réflexion collective autour des pratiques professionnelles. Le DACS doit jouer un rôle dans ce dialogue en faisant émerger l'expression des difficultés rencontrées par les élèves et en favorisant les débats sur les réponses pédagogiques possibles. Cette démarche, sans se substituer à l'expertise des enseignants, procède d'une auto-formation et d'une régulation de l'action au bénéfice de tous.

**3/ Le DACS, de par son rôle, doit favoriser les échanges pédagogiques au sein de l'équipe et de créer un climat de confiance propice à ceux-ci.**

La mobilisation des ressources existantes dans le collège peut permettre de faire évoluer les pratiques professionnelles. L'expertise des PLC dans leurs domaines disciplinaires ainsi que celle de la PSY-EN peuvent permettre cette montée en compétences. L'appui de la circonscription ASH, de l'IEN comme des conseillers pédagogiques est un levier à mobiliser.

**4/ Le DACS peut s'appuyer sur l'IEN-ASH et les conseillers pédagogiques ASH pour élaborer des formations d'initiative locale répondant aux besoins des enseignants.**

Les coopérations avec les PLC sont plus nuancées. Quelques projets communs existent mais relèvent de rencontres ponctuelles avec les enseignants de la SEGPA. Les PLC participent peu au suivi des élèves quand ils incluent des élèves dans leurs classes (participation aux synthèses, suivi de stage). La SEGPA apparaît comme une ressource quand la confrontation à la grande difficulté scolaire et la question de l'orientation vers la voie professionnelle se pose. Elle est perçue comme un levier possible pour remobiliser les élèves qui décrochent dans les classes. Dans ce cas c'est plus souvent le DACS et la PSY-EN qui sont sollicités pour des conseils. La question de l'orientation vers les enseignements adaptés se pose parfois. On peut se demander comment dépasser ce que l'on peut interpréter comme une forme d'externalisation de la difficulté scolaire.

Ce constat permet de poser plusieurs questions :

Quel intérêt ont les PLC à travailler avec l'équipe de SEGPA ? Quels sont les cadres existants permettant cette coopération ?

Comment le travail de coopération peut-il permettre le développement de compétences permettant de mieux prendre en charge cette difficulté au sein des classes du collège ?

Des initiatives au niveau de l'établissement existent parfois et permettent un dialogue pédagogique associant l'ensemble des enseignants. Elles permettent une entrée par l'action (analyse des besoins, organisation, contenus) qui demandent des régulations et une évaluation propice au travail collectif. Elles permettent de dépasser le cadre du conseil et engagent les acteurs dans une réflexion qui permet une professionnalisation de tous et une autonomie en termes de réponses pédagogiques. Les EPI sont une des modalités possibles de ce travail.

**5/ Le modèle des EPI peut favoriser des coopérations avec les PLC et l'équipe de SEGPA. Ce type de projet permet des articulations pédagogiques bénéfiques aux élèves et favoriser le rapprochement des différentes cultures professionnelles enseignantes. Il est particulièrement intéressant pour développer des actions d'éducation à l'orientation.**

**6/ La sixième inclusive peut être un lieu de collaboration propice à la reconnaissance réciproque des expertises. Elle peut être une entrée pour envisager des activités pédagogiques centrées sur des premières compétences à s'orienter.**

**7/ Des échanges sur le thème de la difficulté scolaire et de l'orientation pourraient être proposés au niveau de l'établissement. Pour pouvoir être fédérateurs, ils doivent partir de besoins identifiés. Le conseil pédagogique constitue l'instance pour les mener. L'appui du chef d'établissement et de l'équipe de direction est à rechercher pour les impulser.**

La SEGPA est reconnue pour son expertise par l'ensemble des acteurs rencontrés. Sa visibilité dans l'établissement est un enjeu important. Son inclusion dans le collège passe par celle-ci. Elle peut être travaillée dans l'établissement par l'impulsion de projets fédérateurs (visite des champs professionnels, repas pédagogiques, organisation de forum des métiers, inclusion d'élèves du général lors de visites de lycées professionnels...) mais aussi par une maîtrise de sa communication. L'utilisation d'outils numériques ainsi que l'affichage sont à privilégier. Cette communication interne contribue à donner une image positive de la structure. Elle facilite les rapprochements de l'ensemble des personnels et contribue à l'inclusion des élèves de SEGPA dans l'établissement.

La communication externe à l'établissement est tout aussi importante. Elle permet de rendre visible l'activité de la SEGPA à travers ses projets. Elle peut être à destination des familles, des élèves et des divers partenaires. Elle peut poursuivre plusieurs objectifs comme : valoriser le travail des élèves, informer les familles, mettre en avant le travail avec les partenaires, donner des éléments de compréhension sur son activité aux collègues du premier degré.



Dans le cadre du travail sur l'orientation, le travail d'exploration réalisé par les élèves de la SEGPA doit être diffusé et peut permettre la mise en valeur de l'expertise acquise dans la connaissance des métiers et des différentes voies de formation. Par ailleurs, cette entrée par l'éducation à l'orientation et le parcours Avenir est une véritable opportunité pour travailler la question de l'inclusion des élèves de SEGPA dans le collège.

**8/ La maîtrise de la communication est une dimension à travailler au sein de la SEGPA. Les outils numériques permettent son déploiement de manière dynamique. Elle vise deux objectifs : valoriser le travail des élèves et diffuser des pratiques et des outils potentiellement innovants.**

Il n'existe pas encore de « culture d'établissement » à la question de l'éducation à l'orientation au sein de l'ensemble des établissements visités. Si on s'appuie sur les projets d'établissement, on constate que cette question n'apparaît pas toujours dans les axes prioritaires. De multiples actions sont engagées sans être forcément reliées les unes aux autres. Cette richesse ne fait pas l'objet d'une valorisation et d'une généralisation. L'orientation est souvent traitée par les professeurs principaux mais ne fait pas partie d'une préoccupation pour l'ensemble des enseignants du collège. Souvent abordée tard dans la scolarité (au niveau de la classe de troisième), elle fait l'objet de discussion dans les conseils de classe mais ne semble pas être encore un objet de travail commun. Cela relève d'un paradoxe dans la mesure où une partie non négligeable des élèves va s'orienter vers la voie professionnelle et va devoir faire des choix précis dès la classe de troisième. On voit l'enjeu de travailler cette question assez tôt dans la scolarité pour éviter le phénomène « d'orientation subie ».

On peut ainsi poser plusieurs questions :

- Comment diffuser une culture de l'orientation au sein du collège ?
- Comment valoriser les pratiques existantes et travailler à une cohérence pour les élèves ?
- Dans le cadre du parcours Avenir, comment travailler cette question en amont de la classe de troisième ?

Dans le cadre de l'évaluation interne de l'établissement, il serait judicieux de recenser l'ensemble des actions réalisées dans le cadre du parcours Avenir. Cette évaluation peut être le point de départ d'un véritable travail de réflexion sur les contenus et les actions à engager. En pensant celles-ci comme un processus, on donne une perspective éducative réalisable et qui se situe loin de toute urgence. Il s'agit donc avec l'ensemble de la communauté éducative de proposer

un cadre cohérent permettant de développer la maturité vocationnelle visant à terme une autonomie des élèves. Cette maturité vocationnelle se construisant dans le temps, il est judicieux d'engager ce processus dès la classe de 6<sup>ème</sup> en proposant des activités adaptées tout au long du parcours.

La SEGPA, de par son positionnement particulier en termes d'éducation à l'orientation et son expérience peut jouer un rôle d'impulsion dans cette dynamique.

**9/ Dans le dialogue au sein de l'équipe de direction, le DACS peut être force de proposition pour engager une réflexion sur l'intérêt de travailler cette question. Un diagnostic sur les pratiques existantes pourrait permettre d'amorcer ce travail.**

**10/ Des activités conduites par la SEGPA, des retours d'expérience peuvent contribuer à alimenter la réflexion collective sur les questions d'éducation à l'orientation. La diffusion de contenus pédagogiques peut être un moyen d'engager les enseignants dans une démarche orientante et contribuer à amorcer une culture d'établissement autour de ceux-ci.**

En ce qui concerne les partenariats extérieurs, l'implication d'acteurs venant du monde de l'entreprise ou du secteur associatif est un levier permettant d'ancrer les activités pédagogiques dans le réel. Il permet aux élèves de vivre des expériences en contexte et de faire évoluer leurs &représentations des différents métiers notamment lors des stages en entreprise.

L'éducation à l'orientation permet aussi de travailler les compétences psychosociales lors des différentes rencontres avec des professionnels. Ces compétences permettent des articulations entre le scolaire et le professionnel et conduisent à une meilleure réussite. C'est ainsi que dans le cadre des oraux du DNB-PRO ou du CFG, les élèves pourront les remobiliser. Au-delà ces compétences pourront être utilisées tout au long de la vie professionnelle.

L'appui sur des dispositifs tel que « Ecole et Entreprise » représente une plus-value pour développer des projets qui engagent les jeunes dans des expériences concrètes.

Le rôle du CIO et du PSY-EN n'en sont pas moins importants. En effet la réflexion autour des choix ne peut se cantonner à ces expériences vécues. Les champs professionnels sont vastes et les possibilités importantes. L'accès aux ressources, la capacité à les traiter et à les organiser sont également des compétences à travailler. Le repérage des lieux d'information physiques ou dématérialisés est une condition pour réussir son orientation. Aujourd'hui la maîtrise de l'outil informatique fait partie des prérequis indispensable pour l'ensemble des élèves.

Le DACS dans le cadre de sa mission autour de la conduite de partenariats doit avoir une bonne connaissance du territoire dans lequel il exerce afin de mobiliser les partenariats pertinents pour aider les élèves dans la formation de leurs choix.

La majorité des élèves de la SEGPA vont aller au lycée professionnel. Dans l'objectif de sécuriser les parcours, un partenariat avec le lycée professionnel doit permettre de mieux comprendre les attendus de celui-ci afin de mieux préparer les élèves. L'organisation de rencontres entre enseignants pour travailler la liaison SEGPA / lycée professionnel est une piste à creuser. Du point de vue des élèves, l'organisation de mini-stages est à promouvoir. Elle permet aux élèves d'avoir une première expérience et de travailler les questions de mobilité.

**11/ La conduite de partenariats fait partie des missions du DACS. Le recensement des ressources disponibles sur le territoire est à mener. Le partenariat avec les lycées professionnels et les entreprises sont à privilégier.**

**12/ Une vigilance particulière doit être portée sur le niveau d'équipement informatiques des élèves et sur la formation à l'utilisation des outils numériques.**

L'utilisation d'un outil témoignant des recherches et des évolutions concernant les choix d'orientation est commune à l'ensemble des SEGPA. Des interrogations sont parfois formulées au sujet de son utilité pour les élèves. La question de sa formalisation et de son appropriation sont légitimement interrogées. L'intérêt de cet outil est de valoriser le travail des élèves auprès des professeurs, des familles et des élèves eux-mêmes. Une forme numérique semble la plus adaptée car elle permet de diffuser des contenus dynamiques (vidéos, documents, photos) qui peuvent facilement se partager. Elle permet un usage pédagogique qui vise le développement de compétences numériques. Quelle que soit sa forme, une simple compilation de documents ne saurait suffire pour garantir son utilisation. C'est un outil de conscientisation qui participe de l'auto-détermination de l'élève.

**13/ L'application FOLIOS présente un intérêt pour les élèves comme pour les enseignants. Elle ne peut s'envisager sans la mise en œuvre de séquences pédagogiques pour la coconstruire avec les élèves. Son appropriation par les enseignants est un préalable.**

L'éducation à l'orientation doit aussi concerner les familles. Si le poids des parents apparaît peu important dans les réponses aux questionnaires, il ne faut pas en déduire trop hâtivement que cette question est mineure. Les faibles ressources des familles dans les milieux populaires peuvent

en partie expliquer ce résultat. Dans un souci d'égalité il convient de travailler à une bonne information et un dialogue permanent avec les familles. Ce dialogue doit permettre de donner aux familles comme aux élèves une bonne compréhension des enjeux et des réalités de l'orientation afin de permettre la construction de choix raisonnés. Il peut également contribuer à renforcer l'ambition des familles et des élèves qui peuvent parfois s'auto-censurer.

**14/ Le DACS doit veiller à créer les conditions du dialogue avec les familles. Cela passe par une réflexion sur les conditions d'accueil des familles au sein de la SEGPA, l'accessibilité de l'information et la régularité des contacts.**

## Conclusion

**Nous nous étions demandés Comment, avec les différents acteurs intervenant dans le processus d'orientation, mettre en œuvre un accompagnement cohérent qui vise une autonomie de décision des élèves ?**

Nous avons mis en avant le processus comme une démarche prenant en compte la temporalité et visant la cohérence des actions conduites du parcours individuel de l'élève. Nous avons vu que les articulations entre apprentissages du socle et la connaissance du monde socio-économique contribuaient à cette cohérence et permettaient la mise en œuvre d'une pédagogie de projet. L'autonomie de décision des élèves nécessite le développement de compétences à s'orienter pour pouvoir l'exercer pleinement. Elle passe nécessairement par l'accès à une information de qualité et une appropriation des formations à travers les ressources disponibles. Celles-ci doivent s'enrichir autant que possible de rencontres et d'expériences concrètes avec les acteurs de la formation et du monde économique. La prise en compte de la singularité de chacun requiert un accompagnement individuel qui doit permettre une conscientisation des choix. Dans un dialogue permanent avec l'élève et sa famille il s'agit de trouver un équilibre entre les désirs et les possibles.

Les hypothèses formulées ont permis de guider cette réflexion. Si elles sont en partie validées, elles laissent apparaître les limites de ce travail.

De nombreux partenariats mis en œuvre dans et hors l'établissement ont pu être observés. Les rencontres avec des acteurs associatifs et du monde professionnel apparaissent comme un réel enrichissement des expériences pour les élèves et permettent le développement des compétences psychosociales. Néanmoins le partenariat avec les lycées professionnels est une perspective insuffisamment explorée alors qu'elle est susceptible d'avoir une influence positive pour sécuriser la transition collège / lycée et aider les élèves à se projeter.

Le dialogue avec les familles (information, formation) nécessiterait un approfondissement de l'enquête afin de mieux cerner son poids dans la formation du choix.

Il aurait été intéressant de creuser la question de l'articulation entre apprentissages du socle commun et préprofessionnels qui est l'un des enjeux majeurs de la réforme de la voie professionnelle et de s'intéresser davantage aux outils développés par les équipes. Si de nombreux projets témoignent de cette volonté d'articulation, les enquêtes n'ont pas permis de l'observer dans le cadre du projet global de la SEGPA.

L'accompagnement individuel des élèves est une préoccupation des équipes qui croisent leurs regards dans le cadre de la réunion de synthèse. L'utilisation d'un outil réflexif pour l'élève et de son utilisation dans le processus d'orientation reste posée. Folios n'est pas utilisé et l'intérêt d'un tel outil est parfois questionné. Il apparaît pourtant nécessaire de donner un horizon aux élèves en permettant de mesurer le chemin parcouru et en balisant les étapes à venir. De même, la question de l'appropriation d'un tel outil reste posée.

Les équipes de SEGPA ont indéniablement acquis des compétences en termes d'éducation à l'orientation. Ces compétences ne sont pas toujours repérées par l'ensemble des acteurs du collège et notamment les PLC qui peuvent encore considérer que l'orientation ne concerne que les élèves en grande difficulté orientés vers la voie professionnelle. Or, le parcours Avenir est un domaine éducatif qui doit être partagé à l'ensemble des élèves. Le développement d'une véritable culture d'établissement autour de l'orientation reste à construire, en témoignant les axes développés dans les projets d'établissement. L'implication du directeur adjoint chargé de SEGPA dans l'équipe de direction ainsi que celle de son équipe dans les instances du collège permettent des avancées dans ce domaine. Elles sont de nature à positionner la SEGPA comme une ressource pour l'établissement. Plusieurs entretiens avec des chefs d'établissement auraient pu permettre d'aller plus loin dans cette réflexion.

Enfin, la question du parcours des élèves en situation de Handicap est absente de cette réflexion. L'évolution du système éducatif vers une école inclusive rend nécessaire un questionnement sur l'accompagnement à l'orientation de ce nouveau public à besoins éducatifs particuliers.

Ce mémoire aura été pour moi l'occasion de mettre en lumière les enjeux en termes d'accompagnement à l'orientation et d'identifier le rôle spécifique que peut jouer le directeur adjoint chargé de SEGPA dans cette dynamique. Il reste à les éprouver sur le terrain dans un souci constant d'amélioration et de recherche d'un accompagnement à une orientation « choisie » émancipatrice pour les élèves.

## - GLOSSAIRE -

AESH	Accompagnant(e) des Élèves en Situation de Handicap
ANT	Aide Négociée de Territoire
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPA - SH	Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap
CAPPEI	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
ERE	Espace Rural Environnement
HAS	Hygiène Alimentation Service
PI	Production Industrielle
VDL	Vente Distribution Logistique
CIDJ	Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
CNESCO	Conseil National d'Évaluation du système scolaire
DACS	Directeur(trice) Adjoint(e) Chargé(e) de SEGPA
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DHG	Dotation Horaire Globale
DNB Pro	Diplôme National du Brevet Professionnel
GEVA-Sco	Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation en matière de Scolarisation
IEN ASH	Inspecteur(trice) de l'Éducation Nationale chargés de l'Adaptation Scolaire et de la scolarisation des Élèves Handicapés
IEN ET	Inspecteur(trice) de l'Éducation Nationale chargés des Enseignements Techniques
LP	Lycée Professionnel
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
Pass Pro	Entretien dans un lycée professionnel permettant d'obtenir des points en vue d'une formation
PIFO	Projet Individuel de Formation et d'Orientation
PDMF	Parcours de Découverte de Métiers et de Formation
PE Spé	Professeur(e) des Écoles Spécialisé(e)
PIIODEMEP	Le parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du

	Monde Économique et Professionnel
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PP	Professeur Principal
REP	Réseau d'Éducation Prioritaire
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



## Bibliographie

### OUVRAGES :

**Boutinet, JP.**, 1993, Psychologie des conduites à projet, PUF.

**Canzittu D., Demeuse M.**, 2017, Comment rendre une école réellement orientante ?, Deboeck.

**Chartier P., Terriot K., Vrignaud P.**, 2018, L'orientation scolaire et professionnelle, Mardaga.

**Guichard J., Huteau M.**, 2005, L'orientation scolaire et professionnelle, collection les topos, Dunod.

**Grosbras F.**, 1998, L'éducation à l'orientation au collège, Hachette Education.

**Ott L.**, 2018, Travailler avec les familles, Erès.

**Prairat E.**, 2017, Éduquer avec tact. Vertu et compétence de l'enseignant. ESF Sciences humaines.

### ARTICLES :

**Danvers F.**, 1988, Pour une histoire de l'orientation professionnelle, histoire de l'éducation n°37, pp 3-15 ([https://www.persee.fr/doc/AsPDF/hedu\\_0221-6280\\_1988\\_num\\_37\\_1\\_1549.pdf](https://www.persee.fr/doc/AsPDF/hedu_0221-6280_1988_num_37_1_1549.pdf))

**Dubois A.**, 2005, L'approche orientante, les cahiers pédagogiques (<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article1685>).

**Galland B., Vanlede M.**, 2004, Le sentiment efficacité personnelle dans l'apprentissage et la formation, quel rôle joue-t-il ? D'où vient-t-il ? Comment intervenir ? « Savoir » Hors-série 5, L'Harmattan.

**Jellab A.**, 2020, l'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée. Des inégalités modulées par l'organisation du système éducatif et par des effets de contexte, 42<sup>ème</sup> colloque de l'AFAE.

**Rossano P.**, 1991, Plan Langevin-Wallon (1947) et système éducatif du secondaire en 1991, Communication et langage n°90 ([http://www.persee.fr/doc/colan\\_03361500\\_1991\\_num\\_90\\_1\\_2333](http://www.persee.fr/doc/colan_03361500_1991_num_90_1_2333)).

**Tardif J.**, 2007, in Linda Allal et al., Régulation des apprentissages en situation scolaire et en formation, Deboeck ([www.cairn.info/regulation-des-apprentissages-en-situation-scolair--9782804153144-page-25.htm](http://www.cairn.info/regulation-des-apprentissages-en-situation-scolair--9782804153144-page-25.htm))

### RAPPORTS :

**CNESCO.**, 2016, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? Rapport scientifique. (<http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>)

**Desprez JM., Abraham B.**, 2018, Bilan des SEGPA, rapport du MEN.

## **Table des matières des annexes**

Annexe 1 : Transcription entretien avec IEN-ASH.....	II
Annexe 2 : Questionnaire élèves.....	XV
Annexe 3 : Questionnaire PLC.....	XVII
Annexe 4 : Guide d'entretien DACS.....	XX
Annexe 5 : Guide entretien PE/PLP.....	XXI
Annexe 6 : Guide entretien principal.....	XII
Annexe 7 : Axes projets d'établissements des trois collèges.....	XIII

## **Annexe 1 : TRANSCRIPTION ENTRETIEN IEN-ASH**

00:07:30 INTERVIEWER

Très bien, alors ma première question, c'est, comment a évolué la politique du département en matière d'éducation à l'orientation des élèves de SEGPA depuis votre prise de fonction?

00:07:47 IEN ASH

Elle a énormément évolué puisque au moment où je suis arrivée... avec les nouveaux programmes, le projet avenir, etcetera, ce qui n'existait pas auparavant, il n'y avait pas grand-chose qui se faisait sur le département au niveau de l'orientation. Si ce n'était des initiatives locales.

00:08:10 IEN ASH

C'est à dire propre à chaque SEGPA, avec des directeurs plus ou moins concernés, investis qui se projetaient sur cette...Alors évidemment, ça ne veut pas dire que les élèves n'étaient pas préparés au sein des SEGPA à avoir des projets d'orientation mais en terme de projets collectifs basés autour de cette préparation à un choix d'orientation, y avait rien qui était mis en place auparavant. A mon arrivée et notamment avec le projet avenir etcetera, nous avons commencé. Et puis, à l'initiative de 2 collègues directeurs de SEGPA du département d'ailleurs, qui nous ont fortement impliqués dans leurs projets. Deux directeurs de SEGPA du département ont commencé à monter un projet autour du parcours avenir sur les relations avec un collectif qui s'appelait le collectif pour l'emploi et qui travaillait autour d'un projet école entreprise.

00:09:32 IEN ASH

Ils se sont investis tous les 2 dans ce projet. Et puis de manière à ce que ça ne reste pas avec, ça ne soit pas fait de manière sauvage. J'ai souhaité qu'on l'officialise au niveau départemental. D'abord pour donner du sens et puis aussi pour avoir un œil à tous les points de vue, à tous les niveaux sur ce projet. Vous savez comme l'éducation nationale peut être frileuse à certains moments lorsqu'on voit les rapports, les rapprochements avec les entreprises, on voulait quand même savoir exactement ce qui se passait à ce niveau-là, et leur impact est sur nos élèves.

00:10:19 IEN ASH

Voilà.... donc ce projet devenu le un projet de circonscription sous ma houlette, bien sûr et sous celle des conseillers pédagogiques, donc au départ, c'était C. qui a suivi ce projet et puis à sa suite, H. puisqu'elle lui a succédé.

00:10:45 IEN ASH

Alors si vous voulez avoir des précisions sur ce projet, H. est très bien placée, non seulement parce qu'elle est conseillère pédagogique, elle suit le projet, mais également parce que, en tant qu'enseignante auparavant, en SEGPA elle a elle-même travaillé dans ces dispositifs. Donc, elle a les 2 casquettes et les 2 visions. Voilà en gros notre travail sur l'orientation. Il est basé là-dessus, c'est à dire une préparation des élèves autour du choix d'orientation futur de manière à pouvoir faire bouger un petit peu les curseur, puisque auparavant l'idée enfin le chemin, la voie que suivait les élèves c'était principalement 3e SEGPA, puis après CAP protégé parce qu'on a été sur les SEGPA

00:11:37 IEN ASH

Depuis la circulaire de 2015, on est sur un objectif beaucoup plus ambitieux en termes de diplôme, on vise plutôt le DNB pro maintenant que le CFG et donc ce DNB pro nous permet d'amener....D'appuyer les équipes à faire avancer aussi des choix d'orientation différents pour les élèves. C'est à dire aller plutôt...

enfin leur laisser la possibilité d'avoir l'ambition de demander une 2<sup>de</sup> pro. Par exemple, ou un autre type d'orientation et puis des choix de voies professionnelles différentes. Voilà ce que je peux vous dire.

00:12:36 INTERVIEWER

Très bien.

00:12:37 IEN ASH

Et puis, peut-être une chose aussi qu'il faut rajouter, c'est que là on parle du projet école entreprise mais c'est que travailler sur l'orientation lorsqu'on est enseignant, ou même directeur de SEGPA c'est quand même pas quelque chose qui est évident. Parce que soi-même, nous-mêmes et le personnel de l'éducation nationale, nous avons souvent suivi une voie qui nous a amené à directement à passer de l'école à l'école. J'ai envie de dire et donc le milieu professionnel est un milieu qui ne nous est pas familier...Qu'il faut découvrir, qu'il faut connaître et c'est vrai que ça au niveau des SEGPA c'était pas si simple. Alors il y avait les PLP, bien évidemment qui faisaient ce travail dans les SEGPA puisqu'ils sont purement issus de la voie professionnelle mais c'était et c'est compliqué d'ouvrir la porte à une autre façon d'envisager l'avenir que celle à laquelle on vous a toujours préparé quoi...Pour les enseignants, ça a été compliqué. Se saisir de cette réflexion tout en sachant que le parcours avenir c'est pas que en 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup>, ça se construit en amont

00:14:12 INTERVIEWER

Et dès la 6<sup>e</sup>.

00:14:15 IEN ASH

Bien sûr. Dès la 6<sup>e</sup> donc, c'était une réflexion qu'il fallait faire avancer au niveau de de notre personnel et bon ça y est. Mais on n'a pas fini. Parce que alors aujourd'hui...H. va nous donner les chiffres...mais on n'a pas encore toutes les SEGPA qui sont impliqués dans ce projet-là. Alors que c'était notre objectif de départ c'était vraiment de provoquer un essaimage de ce projet sur l'ensemble des SEGPA du département, c'est à dire sur les 36

00:14:50 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

17 actuellement

00:15:07 IEN ASH

Et ça, dès la rentrée prochaine

00:15:14 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

C'est ambitieux.

00:15:17 IEN ASH

Mais on a peur de rien. Vous voyez, en général.

00:15:28 INTERVIEWER

Du coup, ça fait un peu le lien avec la 2<sup>e</sup> question, puisque la 2<sup>e</sup> question est autour des problématiques auxquelles sont confrontés les équipes de SEGPA dans ce domaine.

00:15:41 INTERVIEWER

Donc vous avez un peu évoqué la question de la formation des enseignants. On voulait élargir les questions. En gros, quels sont les problèmes qui se posent aux équipes sur cette question de l'orientation, comment vous évaluez cela ? Et quelles sont les marges de progression que vous envisagez ?

00:16:10 IEN ASH

je vais laisser la parole à H., si tu...

00:16:14 IEN ASH

Alors sur les difficultés rencontrées, H. et N., qui est notre référente formation tout au long de la vie et qui travaille avec nous sur ce projet là sur le département, ont établi un diagnostic.

00:16:30 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

C'est ça on a établi un diagnostic sur les pratiques des équipes pédagogiques dans le cadre du parcours avenir et on a fait un constat qui est le suivant, c'est le manque de connaissances concernant les codes de l'entreprise.

00:16:42 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Alors là, c'était un besoin prégnant pour toutes les équipes que nous avons rencontré et pour le coup le parcours école entreprise permet des temps de formation aux adultes qui participent au parcours, c'est-à-dire des temps de formation au niveau de la connaissance concernant les codes de l'entreprise mais pas seulement. Cela permet aussi aux enseignants d'être formés concernant toutes les méthodes de coaching téléphonique et présentiel. Parce que pour le coup certains enseignants étaient démunis et c'était une demande un besoin exprimé par les enseignants. Donc le parcours école entreprise a réfléchi et a permis aux enseignants de profiter, bénéficier de ces temps de formation.

00:17:23 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Et donc en fait, depuis 2016, chaque année, les équipes qui participent au parcours école entreprise ont cette formation. Et puis, c'est vraiment d'apporter toutes les connaissances qui manquent justement à ce niveau-là et de permettre d'apporter un enseignement plus, comment dire, plus pertinent auprès des élèves de SEGPA. Le but, c'est aussi répondre aux besoins des élèves. Et là, le parcours école entreprise si vous voulez...petit à petit, il a commencé à changer de forme.

00:17:48 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Alors en 2016, comme Madame E. l'a dit. Il y a actuellement 17 SEGPA engagés et c'est un autre travail parce que sa demande en fait un travail d'équipe. Parce que pas mal de comment dire, pas mal de facteurs sont impliqués dans ce parcours. Alors si je fais une liste, il y a bien évidemment l'éducation nationale, il y a le parcours, école entreprise. Dans un premier temps, c'était, le collectif pour l'emploi qui gérait le parcours actuellement, c'est entreprendre pour apprendre. C'est cette structure qui gère le parcours, je sais pas si Nathalie tu connais. Il me semble que l'année dernière ton directeur, travaillait avec entreprendre et apprendre si je dis pas de bêtise, ça faisait même depuis 2 ans c'était tout l'intérêt que j'avais trouvé à aller à [REDACTED]. C'était, c'est ce projet. Je trouvais super intéressant effectivement et là il a l'air d'avoir bien évolué cette année en proposant de nouvelles formes d'intervention.

00:18:44 INTERVIEWER

Ils sont super intéressants.

00:18:46 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Oui. Alors effectivement, comme je vous l'ai dit, c'est Entreprendre pour Apprendre du coup, qui gère le parcours pour l'entreprise et ....Entreprendre pour Apprendre, va permettre à 17 SEGPA de s'engager dans la mise en place d'une mini- entreprise. Alors qui dit mini- entreprise parle de l'engagement auprès des élèves parce que, en fait, il y a 3 versions. La version S la version L la version M là, les 17 SEGPA se sont plus engagées vers une L. C'est à dire qu'on engage les élèves dans une démarche qui est assez poussée, puisqu'on invite les élèves à réfléchir sur un produit qu'ils veulent concevoir, donc y'a toute la réflexion sur comment on va concevoir le produit, le logo, la commercialisation etcetera, donc c'est vraiment une démarche qui est complexe et chronophage mais qui quelque part, permet aux élèves de réinvestir les compétences qu'ils auront travaillé dans le cadre du parcours école entreprise. Et là, pour le coup, c'est vraiment bien.

00:19:39 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

À la fin, quand on commercialise le produit, c'est récolter un profit aussi, permettre aux élèves d'en bénéficier pour en profiter pour les sorties pédagogiques par exemple, mais pas seulement. C'est aussi donner à des fonds... Comment dire, je cherche les mots, les associations. Voilà pardon et vraiment c'est un travail qui met en place pas mal de compétences qui sont réinvestis dans d'autres contextes. Alors brièvement, si j'ai 3 objectifs pour vous donner par rapport au parcours école entreprise, je vais vous les donner, c'est. Vraiment permettre aux élèves... Déjà le premier pour le gros bloc, c'est rapprocher le monde de l'éducation du monde de l'entreprise dans le but de faciliter l'entrée des jeunes dans le monde professionnel, voilà, c'est vraiment l'objectif premier. On vise bien évidemment à travers ce parcours, l'autonomie des élèves, mais c'est pas tout, on essaie vraiment d'aider les élèves à....comment dire, à construire un réseau d'entreprises qui se fera petit à petit, un réseau d'entreprise qui est bien évidemment sera réajusté au fil du temps. Mais le but, c'est aussi de permettre aux élèves tout à l'heure je parlais de l'autonomie, c'est de leur permettre de réinvestir de manière autonome, ce réseau d'entreprise lors des stages et au-delà de la recherche de stages à l'issue de la 3e. Voilà donc ça, je trouve que c'est vraiment intéressant. C'est vraiment ça qui est visé.

00:20:57 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Alors les 3 axes? 3h pour travailler pendant le parcours école entreprise le premier, c'est la découverte du monde de l'entreprise et de l'éducation. Le 2e, c'est l'idée de renforcer les compétences professionnelles. Et enfin le 3e, c'est travailler les compétences psycho sociales. Alors c'est 3. Ces 3 axes sont travaillés à travers des briques. Qui dit briques dit atelier mise en place et on fait appel en fait à des intervenants extérieurs. Donc le parcours école entreprise travaille avec des partenariats. Je peux vous en citer quelques-uns si vous voulez tels que MS Connect, SFR...Et aussi, on peut faire appel à des entrepreneurs tels que les clés de l'entreprise. Là, ils ont joué un rôle important dans la mesure où ils ont contribué à mettre en avant et à montrer une technique dont je vous parlais tout à l'heure, celle du coaching téléphonique et présentiel.

00:21:54 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

À travers ce parcours, on a, on. On invite vraiment les élèves à être acteurs de leur recherche parce que souvent non. C'est vrai moi-même en tant qu'ancienne PE. On avait peut-être trop tendance à les guider à les pousser, on leur laissait pas une marge d'autonomie. Et donc là, le fait d'aller avec sur le terrain. Et de les laisser, comment dire prospecter d'eux même des entreprises, là, je trouve que c'est vraiment intéressant parce que là on apporte de la nouveauté dans la manière d'agir. Alors en ayant fait le diagnostic. On a vu que c'était pas le cas, dans toutes les SEGPA seules quelques SEGPA faisait ce genre de démarche et seulement pour quelques élèves et là le but c'est vraiment d'en faire profiter la classe de 3e ou de 4e et Non pas que quelques élèves. Voilà alors.

00:22:44 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Les 3 axes vont être travaillés à travers des ateliers d'accord ? Le premier, on met vraiment l'accent sur les codes de l'entreprise. Comme je vous l'ai dit, comme c'était, un besoin prégnant des SEGPA. Le 2e axe, on travaille vraiment sur la gestion du temps parce que les élèves ont un peu de mal à gérer leur temps. Donc alors on leur apprend à travailler avec un calendrier, des dates butoirs, etcetera. Enfin le 3e a son mais vraiment l'accent sur mieux se connaître pour mieux s'orienter. C'est tout le travail sur les aptitudes et les compétences et on essaie vraiment de d'ouvrir le champ des possibles... à d'autres métiers. Et le but, c'est vraiment de permettre aux élèves de de s'approprier un maximum de métiers et de se retrouver dans tout cela. Donc là en fait c'est 3 est là. Toutes les actions qui seront menées dans le parcours école entreprise.

00:23:32 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Faut savoir que cela s'étale sur 2 ans, c'est long, c'est long, mais il y a une continuité, une programmation et en fait la programmation elle est flexible et s'adapte aux besoins des élèves pour les besoins des élèves suivant la période de l'année. En 3e ou en 4e. Les élèves, c'est-à-dire l'équipe pédagogique qui va pouvoir choisir des briques, des ateliers en lien avec leurs besoins. Donc là, pour le coup, à l'issue des 2 ans, les objectifs sont visés et le but, c'est vraiment de permettre aux élèves de gagner en autonomie et surtout de mieux s'orienter, de faire un choix éclairé, raisonné de l'orientation parce que malheureusement on se rend compte parfois que leur choix n'était pas le bon. Et du coup voilà c'est dommage pour ces élèves-là faut que là vraiment c'est aider les élèves à faire un choix éclairé de leur orientation et pour le coup le parcours entreprise contribue vraiment. À la mise en place du parcours.

00:24:24 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Et toute cette trace, toutes les actions menées. L'idée, c'est vraiment de garder des traces de tout ça et de les mettre bien entendu de les intégrer dans le parcours avenir de l'élève. L'idée, c'est vraiment de réajuster, évaluer tout ça au fil du temps dans le but d'aider les élèves au maximum à leur réussite scolaire et surtout dans leur choix d'orientation. Voilà vraiment le parcours école et entreprise, c'est quelque chose d'important. C'est comme je le disais tout à l'heure, l'ayant vécu en tant qu'enseignante, je trouve que voilà, ça a une plus-value, c'est vraiment...ça apporte quelque chose auprès des élèves et même de l'équipe pédagogique d'un point de vue général. Voilà donc si vous avez des questions, si vous avez besoin de revenir là-dessus, pas peut être tout de suite...

00:25:04 INTERVIEWER

Ah, c'est très gentil. Oui, oui, ça sera intéressant. Oui, qu'on ait l'occasion de....

00:25:10 IEN ASH

Alors, pour rajouter, peut être alors, H. nous a parfaitement décrit. Et les objectifs de travail et aussi la manière de travailler au sein de ce projet. Vous dire...c'est que pour aider les élèves, à encore mieux choisir et développer les ambitions qu'ils peuvent avoir dans leur choix d'orientation, nous avons décidé cette année d'associer dans ce parcours.... Alors H. vous a cité l'éducation nationale et le parcours école entreprise dans le partenariat il y a aussi le conseil départemental qui fait partie de de ce projet...donc voilà, 3 acteurs, qui travaillent et on essaie d'avancer ensemble sur ce projet. Le conseil départemental a pris une part assez importante aussi au départ, en tout cas au démarrage très certainement de ce projet. Il nous a beaucoup soutenus...et aujourd'hui nous en sommes à nous dire...Bah voilà, cette année, nous avons rajouté dans ce parcours école au sein de ce parcours école entreprise.

00:26:30 IEN ASH

Puisque les élèves, pour certains en tout cas, ont eu beaucoup de mal à trouver des stages en entreprise cette année. Au vu de la situation sanitaire le parcours école entreprise a proposé à des professionnels

d'entreprises et de milieux différents, que ce soit des artisans comme d'autres types des libéraux et des professions libérales...leur a proposé de présenter chaque jour un métier différent. Chaque jour un professionnel présente son métier aux élèves et donc ça leur a permis pendant les périodes de stage, de se connecter et d'avoir des liens avec des professionnels qui leur ont expliqué leur métier mais également leur motivation, leur ont donné pour certains une grande envie. Alors les métiers étaient très divers ça pouvait être des métiers qu'ils ont l'habitude de concevoir, ça pouvait être aussi des métiers auxquels il n'avait jamais pensé. Comme intermittents du spectacle ou autre chose. Enfin, voilà c'était le choix. La palette était très élargie.

00:27:45 IEN ASH

Et notre idée, c'est à la suite de de ces présentations, euh, de pouvoir, euh, intégrer dans ce projet les psy EN. Les psychologues de l'éducation nationale chargée de l'orientation, qui pourrait, à la demande des élèves, poursuivre ce travail à la suite de un jour un métier qui pourrait rentrer dans le dispositif pour recevoir les élèves sur les choix d'orientation différents. Donc voilà, petit à petit le projet s'étoffe de plus en plus et prend du sens. Cette croissance est tout à fait intéressante et à notre avis en tout cas auprès des élèves. Alors il y a ça. Il y a également quelque chose dont on n'a pas parlé mais qu'on a du mal à mettre en place... ça fait 2 ans qu'on y travaille.

00:28:40 IEN ASH

Et. Mais on va y arriver. C'est ce qu'on appelle les ANT. Les aides négociées de territoire, c'est à dire que c'est un dispositif, c'est un dispositif de formation de manière à essayer également la formation des enseignants. Pour le moment, cette formation, elle est principalement menée par le parcours école entreprise qui s'investit énormément dans ce volet-là, nous voudrions petit à petit pouvoir le rentrer, le réintégrer dans le giron éducation nationale. Et Pour ce faire, nous sommes depuis 2 ans en réflexion avec les instances académiques. Sur comment pouvoir essayer au-delà du projet et c'est, mais aussi la formation...Et que cette formation ne soit pas uniquement dans les mains du parcours école entreprise, mais bien aussi dans les mains de l'éducation nationale. Parce que, au sein de l'éducation nationale, nous avons des personnels qualifiés, tout-à-fait qualifié qui pourraient entrer dans une formation intéressante de de ce type-là au niveau académique. Alors l'idée, c'est que. On travaille avec la DAFOR sur l'académie pour pouvoir l'élargir notre projet aux 2 autres départements de l'académie, [REDACTED] [REDACTED] Même si ce projet est parti de [REDACTED] l'idée, ça serait vraiment que ça devienne un projet académique.

00:30:33 INTERVIEWER

Pardon, excusez-moi, j'ai pas tout à fait compris ce que c'est, ce que c'était que les ANT...

00:30:40 IEN ASH

Des aides négociées de territoire. En fait, ce sont des temps de formation, mais, euh. Qui qui sont au plus près des établissements, c'est à dire qui associe les personnes volontaires, on va dire de différents établissements. Mais de l'académie entière

00:31:01 INTERVIEWER

D'accord

00:31:06 INTERVIEWER

On parle donc de la formation des personnels ?

00:31:14 IEN ASH



La formation continue des personnels, ça permet d'ouvrir cette formation à l'ensemble des enseignants de SEGPA, mais pas que... ça pourrait s'ouvrir également à des personnes par exemple, des PLC, des profs de collège qui travaille en 3e prépa pro, par exemple, dans des voilà des gens qui travaillent avec des élèves... qui seraient intéressés par cette présentation et cette formation autour des 3 axes qu'à donner H. tout à l'heure sur ces 3 axes, essayer d'organiser une formation qui dépasse le département. Sur le département, c'est assez facile à organiser parce que voilà, il y a une circonscription, il y a des conseillers pédagogiques, on a les personnels et ce qu'on voudrait pour pouvoir l'essayer à l'ensemble, bah c'est que ça coûte cher quand même hein. C'est une formation comme ça aussi et que pour pouvoir la rentabiliser quelque part, il faudrait bien que ce qui serait intéressant, c'est qu'on fasse profiter de notre expérience les 2 autres départements de l'académie et que plutôt que ça reste un projet départemental, que ça devienne un projet académique.

00:32:47 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Oui, je disais que le. Le contenu des ANT, l'idée c'est vraiment de compléter ce qui a été travaillé dans le cadre du parcours et que l'entreprise. Et de compléter cette formation. Donc là, vraiment, on vise à l'appropriation des techniques du parcours école et entreprise. Voilà, c'est à mettre aux équipes pédagogiques d'être plus autonomes et de ne pas dépendre forcément des partenaires extérieurs.

00:33:15 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

On peut aussi parler de...Tu sais, concernant la relation, l'organisation de la relation école entreprise avec les semaines à thème...tu vois de quoi je parle...Là, avec actuellement le contexte que nous vivons. Bon, c'est mis de côté, mais il faut savoir que ça existe. Il y a les semaines à thèmes qui sont mises en place. En fait, c'est la l'organisation qui s'intitule la relation école école/entreprise qui met en place tout au long de l'année. Des semaines à thème. Alors là, j'en ai quelques-unes. Vous avez noté y a par exemple la semaine école entreprise qui commence en général aux alentours du mois de novembre. Je ne dis pas de bêtise et la semaine de l'industrie aussi, il y a la semaine du handicap et l'entrepreneuriat. La semaine de l'entrepreneuriat féminin. Il y a aussi le forum des métiers porteurs qui a lieu en général en fin janvier et qui dure une semaine. En fait toutes ces actions sont menées dans le but d'informer les élèves de découvrir des métiers, des formations aussi, mais aussi de de s'informer et de de s'orienter et ses 3 objectifs là sont appliqués dans la mise en place de cette semaine. Vraiment, c'est l'occasion pour les élèves de découvrir, de rencontrer des professionnels, des entreprises, des entrepreneurs. Mais c'est aussi l'occasion de poser leurs questions, de découvrir des nouvelles formations. Et c'est aussi leur donner le goût et peut être aussi élargir leurs représentations concernant certains secteurs professionnels. Voilà donc ça. Je voulais en parler également.

00:34:49 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Par rapport à l'orientation, il y a ce que vous connaissez également, tout ce qui est ONISEP au lycée. Puis il y a aussi le guide numérique à l'issue de la 3e. Et là, ce sont les outils que les élèves apprennent à utiliser, à s'approprier justement pour repérer, relever des informations qui leur manquent, notamment pour telle ou telle formation. Et, je ne sais pas si vous connaissez l'application FOLIOS ?

00:35:12 INTERVIEWER

Oui.

00:35:21 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Ouais, ils sont peu utilisés.

00:35:24 INTERVIEWER

Oui, c'est ce qu'on nous dit et...ce qui nous a été renvoyé en formation, c'est l'intérêt de l'outil. Mais. Mais la difficulté à le mettre en place, à le faire utiliser par ce qui semblerait qui ils apparaissent, un peu comme complexe au niveau de...Parce que c'est FOLIOS, c'est l'ensemble des parcours, je crois, qui sont concernés par l'application et bon ça paraît compliqué

00:35:53 CONSEILLERE PEDA ASH

L'ensemble des parcours mais on peut se focaliser sur la parcours avenir. On n'est pas obligé de travailler tout, mais ça peut être intéressant si le collège est doté d'outils informatiques parce que effectivement, il faut utiliser L'ENT pour pouvoir y accéder. Et c'est aussi un moyen de garder en mémoire. Tout ce qui a été travaillé dans le cadre du projet d'orientation de l'élève. C'est tout à fait important. On peut y trouver les lettres de motivation élaborées par l'élève, trouver des traces des actions de l'année avec les élèves et je trouve ça intéressant aussi parce que peut être qu'on écrit à ce niveau-là et c'est aussi un point. On a, on a des choses qui sont mises en place. C'est malheureusement on a un peu de réticences à ce niveau-là et voilà.

00:36:33 INTERVIEWER

Oui, puis c'est vrai. C'est vrai que ce qui me semble intéressant aussi, c'est l'interactivité dans le cadre du suivi individuel. C'est un outil qui permet une interactivité avec les élèves, professeurs, élèves. Et voilà, c'est un outil supplémentaire de suivi individuel.

00:36:52 CONSEILLERE PEDA ASH

Tout à fait mais c'est surtout l'outil de l'élève. Moi, ça me fait penser au PIFO et après au PPFO. À l'époque quand on parlait du PPFO pour moi c'est une variante en numérique et je trouve ça intéressant en tout cas.

00:37:10 IEN ASH

Le PPFO, même si il a pris un autre une autre terminologie, mais l'idée, le concept de PPFO projet personnalisé de formation et d'orientation, il faut le garder et notamment vous qui allez être directeur de SEGPA, c'est quelque chose qu'il faut construire. le PPFO qu'on commence vraiment à construire en 4e, 3e, le parcours avenir en fait partie. C'est quelque chose qu'il faut maintenir. Et le parcours école entreprise, bien évidemment, en fait partie. Mais au-delà de ces outils c'est cette éducation qui est faite auprès des élèves. L'objectif, c'est d'amener l'élève à pouvoir avoir entre les mains toutes les possibilités, toutes les solutions qui vont lui permettre de se projeter et donc de se construire un projet personnel. Donc on ne parle plus de PPFO mais de projets individue. Et là vraiment l'élève en a on a besoin c'est...Il est important que vous, en tant que futur directeur de secteur, donc à directeur de SEGPA, quand vous serez en poste. Ce sera certainement de pouvoir amener votre équipe pédagogique l'équipe des enseignants à aborder dans les temps de coordination et de synthèse cette question de la construction des projets individuels des élèves. C'est extrêmement important. Alors oui, l'éducation à l'orientation, ça passe par des projets, des projets ambitieux, des projets qui qui sont moteurs et qui sont innovants déjà. Et puis moteur pour les élèves.

00:39:01 IEN ASH

Les élèves sont extrêmement... on remarque quand même que les élèves sont extrêmement heureux de connaître, d'avoir eu cette formation car les retours sont excellents et quand on essaye de suivre les cohortes après au lycée professionnel, on voit bien aussi que les élèves s'en rappellent d'autant plus, encore plus que ceux qui n'ont pas connu ce projet. Ce projet, il n'a qu'un seul but...C'est de travailler l'orientation et c'est pour ça qu'on veut y mettre les psy EN maintenant, c'est de travailler le projet personnel de l'élève, de formation et d'orientation, donc l'objectif. On les forme. Mais à devenir

autonome, autonome, pas dans un choix d'orientation, mais en tout cas, à trouver les ressources et les aides qui vont les aider à construire leur projet. A être acteur de la construction de leur propre avenir, surtout...ça c'est primordial

00:40:27 INTERVIEWER

Pour vous, quel est le lien entre cette notion de l'éducation à l'orientation et les disciplines d'enseignement général?

00:40:38 IEN ASH

Le lien entre l'éducation à l'orientation et les disciplines d'enseignement général...Et bien, c'est le fil conducteur. Peut-être on pourrait dire, c'est le projet de l'élève, le projet des élèves, quand ils arrivent en 4e SEGPA c'est vraiment de travailler ce projet personnel de formation. L'orientation bien évidemment, et évidemment ça doit être la base de la réflexion pédagogique, hein? Je parle bien là au niveau pédagogique des enseignements généraux, de manière à pouvoir donner du sens et de la cohérence aux activités menées. Évidemment, au sein de chaque discipline, mais en tout cas toujours qu'il y ait une corrélation entre les enseignements généraux. Évidemment, on continue à apprendre. On continue à être dans des apprentissages scolaires, mais ça peut être à un vrai projet moteur le lien il est là. C'est à dire on apprend de différentes façons et en SEGPA, on aurait certainement tout intérêt à s'appuyer sur cette articulation entre les enseignements professionnels et les enseignements généraux, de manière à pouvoir donner du sens aux situations d'apprentissage qu'on construit avec les élèves. Donc les disciplines, là, elles vont être au service.... ou le projet va être au service. C'est plutôt l'inverse, le projet d'orientation ou de du parcours avenir va être au service de développement des compétences des élèves visés dans les programmes de cycle 3 et cycle 4. Mais il faut trouver cette articulation et il faut pouvoir la faire donc ça aussi c'est quelque chose qui peut et doit s'inscrire dans le travail de pilotage pédagogique que vous aurez à faire en tant que DACS.

00:42:51 CONSEILLERE PEDA ASH

Et je pense que ce lien peut être facilité par la mise en place de projets, justement, facilite le lien entre l'éducation à l'orientation et les enseignements généraux et professionnels. Tout est lié quelque part. La preuve, c'est que dans ce projet-là, il ne faut pas qu'il y ait que des PLP. Il faut aussi qu'il y ait aussi des PE...PE, PLC toujours, pardon, PLP et pourquoi pas des PLC. Des PLC qui travaillent auprès des élèves

00:43:31 INTERVIEWER

Merci alors du coup, la question suivante c'est, il y a toujours un lien. À votre avis, là on a abordé la question de l'articulation apprentissage et éducation à l'orientation, qui est un des enjeux, vous l'avez souligné, mais si vous deviez pointer les difficultés que rencontrent les DACS, les difficultés les plus souvent rencontrées

00:44:00 INTERVIEWER

Sur cette question de l'orientation, qu'est-ce qui vous semble prioritaire en terme d'objectifs d'amélioration ? Qu'est-ce qui peut éventuellement poser des difficultés et qui seraient des chantiers importants à travailler dans ce domaine ?

00:44:35 IEN ASH

Alors? Déjà, on pourrait reprendre un petit peu ce que je disais au début. C'est à dire que la grosse difficulté elle est la même pour les DACS que pour les PE, d'ailleurs .C'est la méconnaissance qu'ils ont du monde de l'entreprise. Donc la difficulté pour eux mais c'est cette difficulté qui fait que ce projet a un tel engouement, je dirais. C'est un peu paradoxal, c'est à dire que, étant eux-mêmes en difficulté sur des

choix de métier, sur des métiers même qu'ils ne connaissent pas forcément, ça va être compliqué pour eux d'encadrer et de faire avancer un projet de cet ordre-là, et ils sont pas entrepreneur, ils sont pas non plus conseiller, ils sont pas non plus psychologues chargés de l'orientation, mais eux ils sont sur le projet personnel de l'élève et là il faut qu'ils relient.

00:45:41 IEN ASH

L'objectif final qui va être d'apprendre aux élèves à trouver les ressources pour pouvoir choisir une orientation adaptée à chacun. Et puis, il faut qu'ils relient ce projet là au projet pédagogique de la SEGPA mais également aux apprentissages purement scolaire. Voilà. Donc, peut être que la difficulté pour les Dacs là c'est de faire ce lien là et c'est de réussir à faire ça, à prendre de la hauteur par rapport à un projet comme ça pour lui donner du sens pédagogique et didactique d'ailleurs, c'est à dire comment ce projet-là va permettre de pointer les apprentissages scolaires qui sont dans les programmes? Ça , H. travaille dessus, et pour nous, pour la circonscription, c'est aussi un enjeu de formation des personnels....des directeurs, des enseignants, bien évidemment, mais des directeurs en premier lieu, parce que c'est quand même le directeur de SEGPA qui a la responsabilité du pilotage et pour autant, il va falloir, il faut évidemment les former à réfléchir là-dessus. Parce que on parle de briques, etcetera. Mais quels liens il y a entre les ateliers qui sont menés et puis les apprentissages qui sont attendus et au sein des programmes et au niveau du socle? Donc tout ce lien là, tout ce lien. Alors évidemment, avec l'aide et l'accompagnement de la circonscription avec nous, les forces dont on dispose, ça va bien être le travail du directeur de SEGPA dans la perspective du pilotage pédagogique, dans sa mission de pilote pédagogique. Il faut accompagner les équipes à donner du sens et à fédérer les enseignants pour que tout le monde se sente non seulement se sente concerné mais soit concerné par un projet pédagogique de ce type soient concernés.

00:48:32 INTERVIEWER

Quelles sont les initiatives locales que vous trouvez pertinentes et qui pourrait être étendue

00:48:52 INTERVIEWER

Par exemple, si vous me permettez, je suis allé voir F., qui travaille avec l'association « pour s'orienter ensemble » et le travail qui est fait auprès des élèves est très, très intéressant donc est ce qu'une initiative comme celle-là qui en plus... maintenant ils interviennent à [REDACTED]? Est-ce que c'est pas quelque chose qui pourrait être développé en parallèle ou est -e que c'est déjà quelque chose qui est compris dans le projet entreprendre pour apprendre et qui...

00:49:22 IEN ASH

Non, de toute façon y a différents projets qui sont, comme on disait au départ, des projets d'initiative locale, donc des projets pour à une SEGPA à 2. Enfin bon, y'a pas que le projet parcours et entreprise. Il y a évidemment d'autres projets. Il y a même des directeurs qui pendant un moment nous disaient, nous, on aimeraient bien avoir quelques briques, mais pas nous impliquer totalement dans ce projet-là, parce que de notre côté, on a déjà. Alors nous, le but c'est pas, c'est évidemment pas de dicter aux directeurs, leur choix, c'est de pouvoir analyser avec l'ensemble des initiatives qui sont prises et de trouver les plus efficaces. On n'a que 2 ans avec les élèves pour travailler sale, donc il pouvait celles qui vont être les plus efficaces et efficientes auprès des élèves, c'est à dire celles qui vont leur permettre de développer un maximum de compétences qui leur permettent de trouver cette autonomie en tout cas. Pour choisir leur orientation, mais il n'est en aucun cas de notre fait et de notre intention de brider les autres types d'initiatives. Toute initiative, il y a plein de choses qui sont différentes, il faut non seulement les encourager, mais même les promouvoir. Auprès des collègues, pourquoi pas? Donc ça, c'est le rôle, si

vous voulez, c'est le rôle aussi, des réunions de directeurs de SEGPA. De pouvoir présenter d'autres types mais rien n'est privé. Voilà.

00:51:17 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Je voulais juste compléter, rajouter que l'idée de proposer cela à d'autres SEGPA, c'est intéressant, mais c'est dans l'idée de prendre en compte les besoins des élèves. Donc là, si le projet est mis en place, c'est vraiment c'est pour répondre à un besoin qu'on rencontre auprès de nos élèves et l'idée c'est d'y répondre à travers ce projet. Donc peut être que certains projets peuvent y répondre et d'autres non et donc là c'est vraiment une réflexion menée au sein même de l'équipe avec le directeur et les professeurs. C'est mon avis après...

00:51:49 INTERVIEWER

La mise en réseau des champs professionnels en SEGPA est ce que vous trouvez que c'est judicieux? Est-ce que c'est quelque chose à étendre par exemple?

00:52:00 IEN ASH

La mise en réseau, elle a commencé il y a une dizaine d'années sur le département, il est vrai que, pour le moment, là-elle s'est...Elle a beaucoup freiné, elle s'est même carrément arrêtée parce que la mise en réseau, ça veut dire possibilité d'offrir à des élèves, la découverte de plus de champs professionnels qu'on ne peut le faire sur une SEGPA...donc l'intention est tout à fait louable, mais elle est bonne, simplement il y a un problème de ressources humaines pour pouvoir faire ça, c'est à dire il faut faire un grand travail d'investigation sur les différentes possibilités de champs professionnels et après, il faut trouver les personnels qui peuvent encadrer ces champs pro. Alors ça, c'est un travail qui est pas de mon fait. C'est quelque-chose que je ne fais pas moi. C'est le travail réel des IEN-ET, un IEN chargé de l'enseignement technique, un travail de prospection et de mise en relation des champs pro et du bassin d'emploi. Enfin, vous voyez, ça dépasse les compétences, on va dire de l'IEN-ASH. Il peut y être associé dans la volonté pédagogique d'ouvrir ou de créer des réseaux mais pas sur les choix. Parce que c'est pas notre fait quoi. C'est vraiment le travail de l'inspection, des IEN-ET, là, il faut vous tourner vers eux pour pouvoir voir plus clair là-dessus. Et je sais que, depuis plusieurs années sur l'académie, nous sommes en difficulté. Et, autant nous le sommes au niveau du recrutement des PE, nous le sommes aussi au niveau des recrutements des PLP...donc voilà, pour le moment on n'en est pas à se dire qu'on ouvre ou on l'a fait sur certaines SEGPA qui travaillent en réseau. Mais...Et ça s'est un peu arrêté là, parce que trouver d'autres champs pro, que ce qu'on propose et les personnels qui seraient susceptibles de les encadrer, et bah ça c'est pas gagné encore. Donc c'est compliqué, ça ne peut pas être que une vue de l'esprit. Il y a ça entraîne énormément de logistique et de mise en perspective. Ça veut dire aussi.

00:54:54 IEN ASH

D'ailleurs, le parcours école entreprise ça pourrait nous aider...pas nous mais enfin, en tout cas, les IEN-ET, ça pourrait aider les acteurs de ces décisions et de ces réflexions puisqu'on est en lien direct avec les entreprises et des entreprises de secteurs. Donc ça peut permettre... Effectivement, ça peut aider à la définition des ressources en terme de bassin d'emploi, sur le département. On pourrait le savoir par le biais ces entreprises. Donc les liens, les liens...et c'est pour ça que dans ce projet parcours école entreprise, quand on dit l'éducation nationale, il y a évidemment les IEN-ASH mais il y a également les IEN-ET qui sont impliqués dans ce parcours à travers. IEN-ET en charge du dossier académique des SEGPA d'ailleurs, monsieur T., qui fait partie de notre groupe de pilotage.

00:56:07 INTERVIEWER

On arrive à la fin. On a abordé le on a pas mal abordé la question du partenariat. on a bien compris les partenariats mis en place avec le monde de l'entreprise, les associations qui pouvait proposer des contenus sur le parcours d'orientation. Est-ce qu'on peut aborder la question des établissements de formation des lycées professionnels et des partenariats nécessaires à mettre en œuvre avec ces établissements pour favoriser l'accueil, la continuité des apprentissages et l'intégration de ces élèves dans les établissements de la formation professionnelle?

00:56:51 IEN ASH

Oui ça va être. J'ai envie de dire, il faudrait que ce soit le prochain axe de travail de la circonscription eux, même si ça se travaille établissement par établissement, les liens existent, mais on a comme projet... On a essayé de le faire sur une SEGPA d'ailleurs avec monsieur T. donc IEN-ET en charge des SEGPA. L'idée c'était de rapprocher les SEGPA des lycées pro du secteur pour travailler ensemble, pour justement travailler ce lien. On a pas réussi vraiment à le faire, mais là bon, c'est sont des questions qui sont pas des questions liées à la volonté des uns et des autres, mais vraiment des questions matérielles qui ont empêché ce projet-là d'avancer mai nous pensons, monsieur T. et moi d'ailleurs, nous sommes sur la même ligne là-dessus que c'est vraiment le prochain axe dans le cadre du parcours avenir. C'est vraiment le prochain axe sur lequel il va falloir mettre le paquet. Et de trouver des partenariats comme ça, lycée pro/SEGPA, entre les enseignants des 2 structures qui permettrait très certainement à terme pour le lycée pro de connaître un peu plus les élèves qu'ils risquent de recevoir l'année d'après en tout cas, et de tisser les liens et de permettre cette liaison entre la 3e SEGPA et le lycée. C'est une liaison de plus à organiser. C'est c'est pour que, pour qu'on soit réellement dans l'idée d'une construction de parcours et d'une poursuite de parcours d'élèves cohérent. Et il faut absolument réussir à travailler ce lien là et je pense que là, ça doit être effectivement, ça l'est déjà depuis plusieurs années, mais. Mais là, il va falloir mettre le paquet sur ce travail. Alors vous savez que sur la circonscription, nous ne sommes que 3, c'est à dire mes 2 conseillers pédagogiques, et moi-même, et on essaie effectivement de travailler tout ça. Mais il y a aussi tous les autres projets et ce projet-là, on l'a bien évidemment dans notre tête. Il est là, c'est notre objectif. Avec monsieur T., on s'en parle régulièrement. Mais il faut qu'on arrive d'abord, il faut trouver les volontaires pour le faire, que ce soit, en SEGPA. Pour ça, on n'a pas trop de mal à trouver parmi les SEGPA. Mais après il faut trouver les lycées qui sont prêts à travailler avec nous. Et quand on arrive, alors ça ne peut être que des, des projets, des projets, des propositions de de lycées volontaires pour travailler ça. Et quand on arrive à en avoir un et bien quelquefois. Ça n'a pas fonctionné. On avait ce projet là sur [REDACTED] Effectivement, et ça, ça n'a pas pu se faire, mais c'est parce que le pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les personnes d'ailleurs qui sont simplement que l'établissement est en totale reconstruction, rénovation et que du coup ça a empêché ces liens. Les personnels étaient sur autre chose, sont sur la reconstruction de leur établissement et c'est compliqué avec le turn-over des PLP. Il faut choisir aussi des équipes de SEGPA qui sont assez stables, ce qui n'est pas le cas partout;... avec les PLP qui sont assez stables et des PLP de lycée pro qui ont envie. Donc ce sont des conditions difficiles à mettre en œuvre, sur lequel il y a un nouveau chantier. C'est vraiment un nouveau chantier à développer même s'il existe déjà, il est dans nos papiers, il est dans nos projets, mais il est pas là. Il ne s'est pas encore réalisé mais on va y arriver.

01:01:27 CONSEILLERE PEDAGOGIQUE ASH

Moi, ça me fait penser. Excusez-moi, ça me fait penser il y a quelques années. On avait reçu des enseignants du lycée qui était juste à côté...parce que j'ai travaillé à [REDACTED]...Et à la demande des enseignants. Il voulait tout simplement visiter une classe de SEGPA et du coup, je me souviens avoir reçu des enseignants du lycée et mes collègues aussi. Et du coup, ils ont visité la classe. Ils ont rencontrés les élèves et c'était une expérience intéressante parce que comme disait Madame E., effectivement, ce sont des élèves qui vont peut-être avoir l'année d'après et donc c'était intéressant de faire voir cette vie ensemble en amont... et pour le coup, ils nous ont proposé à notre tour d'aller voir une séance au lycée.

On n'a pas. Ça n'a, ça n'a pas pu se faire. J'en sais plus pourquoi exactement, mais j'ai trouvé, j'ai trouvé cette initiative intéressante. Donc là ça rejoint un petit peu ce que vous dites depuis tout à l'heure. Et effectivement, c'est quelque chose à approfondir et à développer parce que ça fait penser un peu à la passerelle avec l'élémentaire et la 6e et pourquoi pas qui nous élève de 3e. Le faire avec le lycée professionnel, ça peut être intéressant.

01:02:37 IEN ASH

Que c'est indispensable d'ailleurs, il faut vraiment la travailler. Travailler cet aspect-là parce que, on est, les élèves de SEGPA font partie du pôle inclusif de l'éducation nationale et qu'à travers cette appartenance il y a la notion de parcours, d'ailleurs, pas que dans le pôle inclusif. Mais enfin, on est vraiment. Depuis la loi de 2005, j'ai envie de dire, on est vraiment parti dans une autre logique et la logique de parcours. Ce ne sont pas que des mots quoi. Ce sont aussi de l'autre. Tout un autre, une autre façon de considérer le parcours de l'élève et que, à ce titre-là, bien. Comment faciliter, comment favoriser les la continuité des apprentissages sans qu'il y ait de rupture brutale? Et bien ces liaisons, dont parlait H., que ce soit maternelle, école élémentaire, école élémentaire, collège, il faut qu'elle existe également cette continuité sur collège lycée.

01:03:54 IEN ASH

Évidemment.

01:03:56 CONSEILLERE PEDA ASH

Moi je pense encore plus en SEGPA, je pense aux immersions dans le cadre de stages mini-entreprise. Et, bon, ce n'est pas tous les élèves qui en bénéficient, mais effectivement ceux qui en bénéficient ou qui en font la demande. Il y a ce lien qui s'est créé entre la 3e et le lycée professionnel, c'est vivre en tant que élève, futurs élèves de lycée, une expérience dans une classe avec d'autres élèves du lycée. Et ça, on a des gros retours en général à ce niveau-là, c'est aussi un lien qui s'est créé, qui s'opère entre le collège et le lycée. Évidemment à développer.

01:04:36 IEN ASH

Oui, en tout cas, c'est vrai, tu as raison de le signaler que ce sont des pratiques qui existent, hein, c'est ça. Il faut que nous prenions, que nous nous lancions dans ce chantier de manière à ce que ça se généralise partout, mais euh, mais ce sont déjà des pratiques existantes au travers. Effectivement, H. a raison de le dire des stages mini entreprise, il y a pas mal de SEGPA qui travaille là-dessus.

01:05:06 IEN ASH

Voilà.

01:05:07 INTERVIEWER

Merci.

## Annexe 2 : QUESTIONNAIRE ELEVES SEGPA

Ce petit questionnaire est anonyme (personne ne saura qui l'a rempli). Il va me permettre de répondre à quelques questions que je me pose sur votre orientation à la fin de la classe de troisième.

Joël Rouvière.

MON ORIENTATION		
	<i>Ecrire</i>	
Je suis en classe de...		
Je suis une fille /un garçon.		
J'ai déjà une idée du métier que je voudrais faire.		
	<i>mettre une croix dans la bonne colonne</i>	
	OUI	NON
J'ai déjà visité un lycée professionnel.		
Après la troisième je souhaite aller en CAP.		
Après la troisième je souhaite aller en seconde professionnelle.		
Après la troisième je souhaite aller en CFA.		
Les stages en entreprise m'ont aidé à choisir un métier.		
J'ai participé à un forum des métiers.		
	<i>mettre une croix dans la bonne colonne</i>	
	OUI	NON
J'ai changé d'avis sur le métier que je veux faire entre la 6 <sup>ème</sup> et aujourd'hui.		
Mes parents m'ont aidé à choisir un métier.		
J'ai trouvé un lycée qui me plaît pas trop loin de chez moi.		
Les ateliers professionnels de la SEGPA me donnent des idées de métiers.		
J'ai eu un ou des RDV avec la psychologue scolaire pour parler de mon orientation.		
Les professeurs m'ont aidé à choisir un métier.		



Je tiens compte de l'avis de mes ami(e)s pour choisir.		
Je trouve que c'est difficile de choisir, il y a trop d'informations.		
Mes parents sont d'accord avec le métier que j'ai choisi.		
J'ai cherché des informations sur internet, au CIO ou chez moi.		
Je veux bien aller dans un lycée loin de chez moi.		
	<i>mettre une croix dans la bonne colonne</i>	
	OUI	NON
J'ai fait des activités sur la découverte des métiers en classe.		
L'avis de mon professeur principal est important.		
J'ai l'impression d'avoir le choix.		
Je connais pleins de métiers.		
J'ai un cahier, un classeur, une application numérique pour garder toutes mes recherches.		
	<i>Entoure tes 3 choix préférés</i>	
Ce qui m'aide le plus pour faire un choix.	Mes parents	Les stages
	Les ateliers professionnels	Les professeurs
	Mes recherches personnelles	La psychologue scolaire
	Mes ami(e)s	Des visites d'entreprises
	Je ne sais pas	Quelqu'un que je connais dans mon entourage

Merci pour votre participation !

### Annexe 3 : QUESTIONNAIRE PLC

Je suis actuellement en stage de préparation pour l'examen du DDEEAS (directeur adjoint chargé de SEGPA). Dans ce cadre, je dois écrire un mémoire qui traite d'une problématique professionnelle. Mon mémoire porte sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves dans le cadre du parcours avenir. Ce questionnaire a pour but d'enrichir ma réflexion sur le sujet.

Ce questionnaire est anonyme.

Je vous remercie par avance du temps consacré à le remplir.

Joël Rouvière (stagiaire DDEEAS).

Je suis professeur(e) de		
Ancienneté dans la fonction (x années)		
Ancienneté dans le collège (x années)		
	OUI	NON
J'ai des élèves de SEGPA en inclusion dans ma classe.		
Je conduis des activités sur l'orientation avec mes élèves (découverte des métiers, des formations post-troisième...).		
Je suis professeur(e) principal(e).		
J'ai des contacts réguliers avec les enseignant(e)s de la SEGPA.		
Je participe à des projets communs avec les enseignant(e)s de la SEGPA.		
Je connais l'application FOLIOS.		
La discipline que j'enseigne est propice à la mise en place d'activités sur l'orientation.		
Je considère que je suis suffisamment formé(e) pour conduire des activités d'aide à l'orientation pour mes élèves.		
J'ai déjà visité les ateliers professionnels de la SEGPA.		
Je connais les formations proposées par les lycées professionnels proches de mon collège (spécialités CAP /BAC PRO).		
J'aimerais avoir une formation sur la connaissance du monde de l'entreprise.		

J'assure le suivi individuel de mes élèves dans le cadre du stage d'observation en entreprise de troisième.		
J'ai déjà demandé des conseils aux collègues de la SEGPA pour un de mes élèves (dans le cadre de son projet d'orientation).		
Je fais partie d'un groupe de travail qui réfléchit au « parcours avenir » dans le cadre des instances du collège.		
J'ai déjà visité le lycée professionnel proche de mon collège.		
Je consulte régulièrement le site de l'ONISEP.		
J'ai déjà travaillé la question de l'orientation dans le cadre d'un EPI.		
	Merci d'écrire un court descriptif	
Quels sont les personnels de l'établissement sur lesquels je m'appuie pour construire le parcours avenir avec mes élèves ?		
Quels sont les actions que j'ai pu réaliser pour accompagner mes élèves dans leurs choix d'orientation ?		
Quelles sont les obstacles à la mise en œuvre du parcours avenir ?		

Quels sont les outils mis à disposition des élèves pour construire leur projet d'orientation ?	
Tribune libre pour ajouter une remarque si vous le souhaitez.	

Merci pour votre aide !

#### **Annexe 4 : GUIDE ENTRETIEN DACS**

1/ Pouvez-vous me présenter votre parcours jusqu'à votre prise de poste en tant que DACS ?

2/ Pouvez-vous décrire votre travail dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation des élèves ?

*Calendrier, suivi individuel, rencontres avec les familles, préparation des stages, réunion de synthèse et de coordination, partenariats, relation avec le chef d'étab ? Quelles sections concernés, étapes du parcours ?*

3/ Quels sont les partenaires avec qui vous travaillez ?

*Monde de l'entreprise, associations, équipe de direction, collectivités, travail avec psy en, cpe, aed ?*

4/ Comment les enseignants appréhendent cette dimension de leur travail ?

*Réunion de synthèse et de coordo, obstacles, coopération, projets, rôle du pp ?*

5/ Y-a-t-il des projets communs avec les PLC pour travailler la question de l'orientation ?

*Demande d'aide des PLC, profs reconnus comme personne ressource*

6/ Quels outils pour l'élève dans le cadre du parcours avenir ?

*FOLIOS, dossier papier ?*

7/ Avez-vous une mission particulière au sein de l'équipe de direction ?

*Rôle dans les instances, délégation du chef d'étab ?*

8/ Quelles actions en direction des familles ?

*Plusieurs rdv, individuel, collectif, obstacles ?*

9/ Quelles perspectives d'amélioration selon vous ?

10/ Voulez-vous ajouter quelque-chose ?

## **Annexe 5 : GUIDE ENTRETIEN ENSEIGNANTS SEGPA**

1/ Pouvez-vous me présenter votre parcours jusqu'à votre prise de poste dans ce collège ?

2/ Pouvez-vous décrire votre travail d'accompagnement des élèves en terme d'orientation ?

*Activités proposées, suivi individuel, projets particuliers, sections concernées, quelles étapes ?*

3/ Comment s'organise le travail entre enseignants ?

*Répartition des élèves, regards croisés, projets communs ?*

4/ Y-a-t-il des outils spécifiques pour permettre de garder une trace des recherches personnelles des élèves ?

*Outils numériques, dossier, cahier, classeur, suivi sur les 4 années ?*

5/ Les activités autour de l'orientation vous permettent-elles de travailler des contenus disciplinaires ?

*Articulation entre stages et compétences du socle commun, mise en lumière de connaissances pour l'application dans les champs pro ?*

6/ Pratiquez-vous la co-intervention ?

*Avec qui ? Sur quel objet de travail ?*

7/ Avec quels partenaires travaillez-vous pour mettre en œuvre le parcours avenir ?

*Psy-en, tuteurs de stage, coopération enseignants, documentaliste, PLC, CPE, partenaires associatif, familles ?*

8/ Quels obstacles rencontrez-vous avec les élèves ?

*Ambition, familles, niveau scolaire, auto-censure dans les choix, maturité, motivation ?*

9/ Avez-vous des besoins de formation dans ce domaine ?

*Connaissance du monde de l'entreprise, métiers, employabilité*

10/ Voulez-vous ajouter quelque-chose ?

## **Annexe 6 : GUIDE ENTRETIEN PRINCIPAL**

1/ Pouvez-vous me présenter votre parcours jusqu'à votre prise de poste dans ce collège ?

2/ Pouvez-vous décrire votre travail d'accompagnement des équipes dans le cadre du parcours avenir et des questions autour de l'orientation ?

*pilotage ?*

3/ Y-a-t-il des personnes ressources qui sont particulièrement attachés à cette question sur l'établissement ?

4/ Y-a-t-il des commissions qui travaillent à ce sujet dans les cadre des instances ?

*Conseil pédagogique, commission permanente, quels personnels en particulier ?*

5/ Quels sont les partenaires privilégiés pour travailler l'orientation des élèves ?

*Collectivité, ien io, associations, région...*

6/ La structure SEGPA joue t'elle un rôle particulier dans ce travail sur l'orientation ?

7/ Le DACS a-t-il des missions particulières dans ce domaine ?

8/ Pouvez-vous décrire des projets communs dans le cadre du parcours avenir entre enseignants de la SEGPA et PLC ?

9/ Pensez-vous qu'il faille améliorer le travail autour de cette question ? Quels sont selon vous les axes de travail à approfondir dans ce domaine ?

10/ Voulez-vous ajouter quelque-chose ?

## Annexe 7 : AXES DES PROJETS D'ETABLISSEMENT

Collège A	Collège B	Collège C
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les compétences de base des élèves (lire, écrire, parler) ;</li> <li>➤ Travailler sur l'implication des parents ;</li> <li>➤ Mieux prendre en compte la difficulté scolaire ;</li> <li>➤ Améliorer le climat scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer la maîtrise de la langue (lire et comprendre) ;</li> <li>➤ Améliorer le climat scolaire (se respecter soi et les autres) ;</li> <li>➤ Meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ;</li> <li>➤ Accompagnement, suivi individuel, traitement de la difficulté scolaire ;</li> <li>➤ Amélioration du dialogue avec les familles ;</li> <li>➤ Développement de pratiques artistiques, scientifiques et technologiques (promotion de l'interdisciplinarité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider l'élève dans l'acquisition des connaissances ;</li> <li>➤ Aider l'élève à devenir autonome face à son travail ;</li> <li>➤ Renforcer l'intégration des TICE dans les pratiques pédagogiques ;</li> <li>➤ Favoriser l'ouverture culturelle ;</li> <li>➤ Créer les conditions d'une scolarité réussie au collège ;</li> <li>➤ Acquérir une culture de l'orientation ;</li> <li>➤ Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire ;</li> <li>➤ Aider l'élève à devenir un citoyen responsable et solidaire ;</li> <li>➤ Le collégien ouvert au monde extérieur</li> <li>➤ Le collège, un lieu d'accueil et de formation</li> </ul>



**Titre du mémoire :**

Accompagner le processus d'orientation des élèves dans le cadre du parcours Avenir. Rôle et moyens d'action du directeur adjoint chargé de SEGPA.

**Mots-clés :**

processus d'orientation, autodétermination, coopération, acteurs de l'orientation, partenariats, familles, accompagnement individualisé, apprentissages, éthique.

**Résumé :**

Le choix d'une formation post-troisième est un enjeu déterminant pour les élèves de SEGPA. La formation au choix et l'acquisition de compétences pour s'orienter relève d'un processus qui se construit tout au long de la scolarité au collège. Il s'élabore à travers un accompagnement individualisé qui met en jeu de nombreux acteurs internes et externes à l'établissement. De multiples actions permettant l'accès à l'information ainsi que la multiplication des expériences dans l'entreprise et les lieux de formation jalonnent le parcours Avenir. Le lien entre apprentissages scolaire et préprofessionnel est développé à cette occasion et permet des coopérations entre enseignants. Le dialogue conduit auprès des familles contribue à la formation de ce choix. La prise en compte de la singularité de chaque élève représente un enjeu éthique et un objectif professionnel pour la formation d'un choix raisonné et émancipateur.

**Ministère de l'éducation nationale**